





BIODIVERSITÉ - TERRITOIRE PÉRIURBAIN - VIE CULTURELLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL







EDITO	P.3
AXES DE LA CHARTE	P.4
AXE 1	P.8
AXE 2	P.29
AXE 3	P.35
AXE 4	P.47
AXE TRANSVERSAL	P.57
VIE DU PARC ET ÉQUIPEMENTS	P.62

L'ANNÉE 2020 FUT UNE ANNÉE PARTICULIÈRE.

Elle a impacté notre manière de travailler, nos projets, nos rendez-vous. Elle est aussi venue nous rappeler la nécessité de ce lien Homme-Nature, l'importance de produire et consommer localement ainsi que le besoin de convivialité et de partage.

Elle a également poussé chacun à une adaptation permanente et montre l'urgence d'inventer de nouveaux modes de développement plus harmonieux et plus durables.

2020 est également l'année des élections municipales. Nous avons réuni les nouveaux délégués et accueilli de nombreux nouveaux élus au sein du comité syndical et du bureau syndical. De nouveaux liens ont déjà été tissés et de nombreux projets émergent, signe de la vitalité de notre territoire.

Le Parc s'emploie à outiller notre réflexion d'élus et de citoyens pour comprendre et accompagner les moteurs du changement, que ce soit en matière de paysage, d'urbanisme, d'architecture, de déplacements, d'alimentation avec le Projet alimentaire territorial (PAT) ou dans l'accompagnement des entreprises. Cela renforce notre volonté de faire de ce Parc un territoire engagé, dynamique, accueillant, ouvrant des opportunités pour réinventer une vie plus durable, une terre où il fait bon vivre et travailler tout en respectant les incroyables dons de la nature.

Comme vous le constaterez dans ce rapport d'activités, le Parc a su s'adapter et poursuivre ses actions.

- Finalisation des Plans paysages et biodiversité avec celui des Versants de la Remarde
- La restauration de la continuité écologique des rivières
- La mise en place d'une lisière étagée dans le Bois de Pourras : une première à l'échelle régionale
- Poursuite de l'animation et de la gestion des réserves naturelles : 615 personnes accueillies dont 197 élèves des écoles, collèges et lycées.
- Lancement du TAD sur la CCHVC et la CCPL avec des véhicules 100 % électriques, zéro émission de particules fines et de gaz à effet de serre
- Lancement des études et du marché de maitrise d'œuvre pour la restauration de la Maison de Fer à Dampierre
- Valorisation du patrimoine avec « Les p'tits trains du Patrimoine » sur 10 communes de l'Essonne
- Mise en place de webinaires thématiques à l'intention des élus et notamment des nouvelles équipes municipales

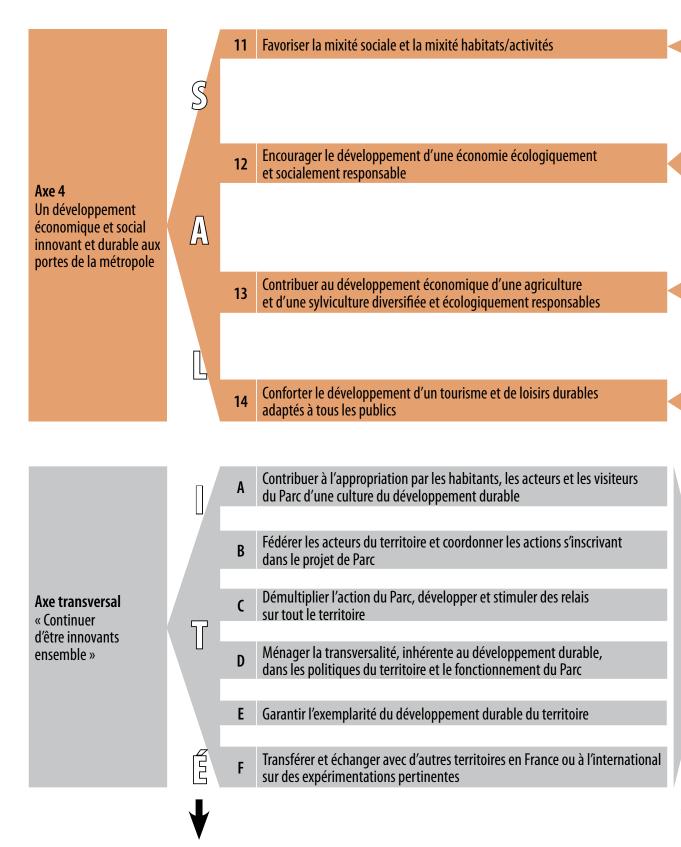
Je remercie l'ensemble des acteurs qui contribuent activement à la mise en œuvre de la Charte du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse et vous souhaite une bonne lecture.

Yves VANDEWALLE

N° OBJECTIFS STRATÉGIQUES AXES Améliorer la connaissance et le suivi de la biodiversité 2 Maintenir le socle naturel et paysager du territoire R Axe 1 Gagner la bataille de la biodiversité Maintenir et développer les trames écologiques et paysagères et des ressources naturelles dans un espace francilien Garantir le bon fonctionnement des écosystèmes et des services écologiques Conserver la biodiversité fragile et/ou remarquable Adopter la démarche « sobriété > efficacité énergétique > énergies renouvelables » Axe 2 Un territoire périurbain responsable face au changement climatique Développer des modes durables de déplacement Préserver l'identité et la diversité des paysages en intégrant la dimension écologique Axe 3 Z Valoriser un héritage exceptionnel et encourager une vie Connaître, protéger et valoriser les patrimoines culturels culturelle rurbaine et rurale Développer une action culturelle partagée, contemporaine et innovante

	N°	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Niveau de priorité
	1	Connaître et suivre le patrimoine naturel et les relations Homme/nature	***
	2	Maintenir la vocation agricole, forestière et naturelle des espaces non urbanisés et garantir leur continuité	***
	3	Promouvoir une urbanisation endogène, dynamique, sobre et de qualité	****
	4	S'engager pour des infrastructures de transport respectueuses de la biodiversité et du paysage	***
R	5	S'engager pour des aménagements et des constructions respectueux de la biodiversité et du paysage	***
	6	Restaurer et préserver la trame verte et paysagère	***
	7	Restaurer et préserver la trame bleue	****
	8	Accompagner les forestiers vers une conduite de sylviculture respectueuse de l'environnement et du patrimoine	***
	9	Accompagner les pratiques et aménagements cynégétiques bénéfiques pour la biodiversité et favoriser un équilibre agro-sylvo-cynégétique	****
	10	Réduire le risque inondation, le ruissellement et l'érosion des sols par une gestion des eaux à la parcelle	***
ГЛП	11	Réduire fortement la pollution des eaux	***
	12	Protéger les espaces, habitats et espèces remarquables, restaurer les milieux altérés	***
	13	Mesurer les consommations énergétiques et les émissions polluantes du territoire	** **
C	14	Accompagner les collectivités, les particuliers et les entreprises vers la maîtrise de leurs consommations énergétiques	****
5	15	Aider les agriculteurs à viser l'autonomie énergétique de leur exploitation	****
	16	Accompagner le développement de filières énergétiques renouvelables locales dont le bois-énergie	***
	17	Produire moins de déchets et améliorer leur traitement	****
	18	Réduire les nuisances sonores et lumineuses	****
\mathbb{W}	19	Développer et promouvoir les transports alternatifs à la voiture individuelle	***
	20	Etudier l'identité paysagère du territoire	***
	21	Protéger le patrimoine paysager et restaurer les paysages dégradés	***
	22	Préserver les morphologies urbaines, développer un urbanisme et une architecture innovants et de qualité	***
	23	Améliorer la connaissance culturelle du territoire	***
	24	Préserver les patrimoines bâtis et étudier leurs éventuels prolongements contemporains	***
	25	Valoriser les patrimoines naturels, paysagers et culturels par des approches transversales	***
	26	Accompagner, soutenir et valoriser les activités et les acteurs culturels du territoire	***
2	27	Mettre en place une action culturelle spécifique et innovante	****

R



TRANSVERSALITE: dans un souci de lisibilité, les objectifs ont été rattachés entre eux de manière linéaire, comme les branches d'un arbre. et coordonnée et non pas en mettant en œuvre des actions indépendamment les unes des autres.

28	Diversifier l'offre de logements : petit collectif, locatif, social	***
29	Permettre une installation pérenne et maitrisée des activités dans les bâtiments existants, les tissus résidentiels, les centres bourgs et les villages	***
20	Maintanin at décalanna Wantion at la commanda et la comitan de musicaité	***
30	Maintenir et développer l'artisanat, le commerce et les services de proximité	
31	Encourager les entreprises à progresser vers une gestion environnementale	***
32	Accompagner le développement d'une économie sociale et solidaire	****
33	Améliorer l'attractivité du Parc pour les entreprises et consolider les pôles d'activités et d'emplois	***
34	Contribuer au dynamisme de la filière agricole	***
35	Favoriser la diversification des activités agricoles, les filières courtes, les démarches qualité et environnementales	****
36	Accompagner la filière bois	* ***
37	Maîtriser les effets de la fréquentation et des activités sportives sur les espaces naturels, agricoles et forestiers	****
38	Structurer l'offre touristique du territoire et l'adapter aux clientèles, mettre en réseau les acteurs touristiques	***
39	Renforcer la promotion du territoire	****
	Ces objectifs stratégiques sont intégrés dans l'ensemble des objectifs opérationnels	
	En outre, deux objectifs opérationnels sont visés pour les démarches globales d'éducation	



et de mobilisation des acteurs et habitants du territoire :

Mobiliser les acteurs et habitants du Parc

В

Structurer une offre éducative adaptée aux enjeux du territoire



AMÉLIORER LA CONNAISSANCE ET LE SUIVI DE LA BIODIVERSITÉ

OBSERVATOIRE DE LA FLORE D'AFFINITE MONTAGNARDE DU PNR

Obj. Opérationnel 1 : Connaître et suivre le patrimoine naturel et les relations Homme/nature

Cet observatoire, initié par le Parc en 2015, prévoit un suivi tous les 5 ans des différentes stations connues de plantes dites d'affinité montagnarde, c'est-à-dire, adaptées à des contextes climatiques froids. Ces espèces rares en plaine, et à fort intérêt patrimonial, sont potentiellement les plus sensibles au dérèglement climatique en cours, et sont dans notre territoire des témoins des anciennes périodes glaciaires. Leur sensibilité thermique leur confère un rôle de thermomètre d'alerte du changement climatique. Aujourd'hui encore présentes dans la région, elles sont toutes en situation écologique marginale. Leur présence s'explique par un territoire au relief caractéristique, marqué de profonds ravins, de tourbières..., qui maintiennent des habitats aux conditions microclimatiques particulières.

En 2015, sur 299 stations historiques connues des 16 plantes retenues seulement 126 stations ont été retrouvées. Sur ces 126 stations, 52 ont été sélectionnées pour intégrer le programme et nécessitent d'être suivies avec un pas de temps de 5 ans pour 15 ans minimum, soit une durée suffisamment longue pour lisser d'éventuelles variations interannuelles.

En 2020, première année du suivi, le travail conduit par une stagiaire en Master 2 pendant 6 mois a permis de contrôler 96 % des stations de l'observatoire. Deux espèces ont été particulièrement sensibles à la sécheresse de 2020 et n'ont pas pu être observées sur toutes leurs stations (la Petite pyrole et la Parnassie des Marais).

Cette année a permis également d'ajouter 5 nouvelles stations, deux d'espèces déjà existantes (Linaigrette et Bistorte) mais surtout d'intégrer les 3 petites stations de Benoîte des ruisseaux, espèce montagnarde non revue dans les Yvelines depuis 1897 : cette plante discrète a été en effet redécouverte en 2019 par l'équipe du Parc dans les prairies humides de Port Royal des champs suite à

Budget : 3 965 € ; Régie Parc

Partenaires : Conservatoire National Botanique du Bassin Parisien (CBNBP) et ONF.

Contact: Olivier Marchal, Chargé d'Etudes Nature Environnement, o.marchal@parc-naturel-chevreuse.fr

En savoir plus : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/ une-autre-vie-sinvente-ici/amenagement-et-paysages-ouverture-des-fonds-de-vallee/fond-de-vallee-de leur restauration écologique! Cette population est la seconde encore connue en Île-de-France après la redécouverte faite dans le Vexin en 2013.

Après cette première année de suivi, il n'est pas encore possible de dégager des tendances d'évolution des stations suivies, ce travail nécessitera encore au moins un suivi prévu en 2025!

OBSERVATOIRE HYDROLOGIQUE DES RIVIÈRES

Obj. Opérationnel 1 : Connaître et suivre le patrimoine naturel et les relations Homme/nature

Face aux enjeux liés aux inondations des zones urbaines, le PNRHVC a mis en place un observatoire hydrologique des rivières en partenariat avec le laboratoire d'hydrologie de l'université Paris Sud. En 2012, 11 stations hydrométriques ont été posées sur les différentes rivières du bassin versant de l'Yvette. Cet observatoire a été élargi en 2018 par la mise en place de stations de mesures sur le bassin versant de la Rémarde amont. L'observatoire du Parc a pour double enjeu la connaissance des phénomènes de crues par débordement des rivières et, à plus long terme, les relations entre l'artificialisation des bassins versants et les conséquences sur les écosystèmes aquatiques et humides du territoire.

Les stations permettent de mesurer en continu la hauteur et la température de l'eau. Tous les mois, un agent technique du PNR collecte les données (cf. graphique des hauteurs d'eau ci-après). Il est alors possible d'établir la dynamique du débit des cours d'eau sur la période relevée en correspondance d'une courbe de tarage établie spécifiquement (cf. courbe sur l'Yvette à Maincourt ci-après). Ces résultats ont d'ores et déjà permis d'identifier les secteurs des bassins versants qui restituent rapidement les pluies, et donc qui sont plus sujets aux inondations.

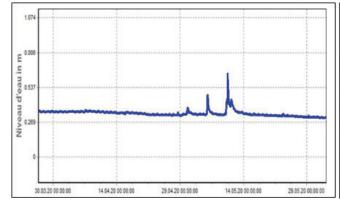
Les données alimentent également les études menées par nos partenaires (études hydrauliques localisées ou études pour la mise en place des PPRI entre autres).

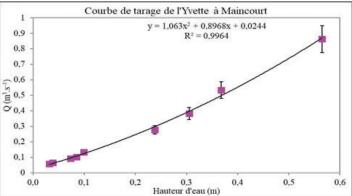
Le Parc assure également la veille et la maintenance de ces équipements. Il a particulièrement travaillé en 2020 avec le SIAHVY dans l'objectif de mutualiser et d'harmoniser leurs outils, tout en poursuivant chacun ses propres objectifs opérationnels.

Budget : Budget investissement du Parc, régie Parc.

Partenaires: Syndicat intercommunal pour l'aménagement de la Haute Vallée de l'Yvette (SIAHVY), CA Rambouillet Territoires, Université Paris Saclay.

Contact: François HARDY, f.hardy@parc-naturel-chevreuse.fr, Virginie PASTOR, v.pastor@parc-naturel-chevreuse.fr, mission Nature Environnement.







MAINTENIR LE SOCLE NATUREL **ET PAYSAGER DU TERRITOIRE**

au verger

SUR LA TAILLE DES ARBRES FRUITIERS DE PLEIN VENT

Le 11 janvier 2020 au Centre d'Initiation Nature des Hauts Besnières. 25 participants.

FORMATIONS « JE JARDINE AVEC LA NATURE, ET C'EST FACILE! »

Obj. Opérationnel 5 : s'engager pour des aménagements et des constructions respectueux de la biodiversité et du paysage

Depuis 2018, un programme de formations est proposé aux jardiniers amateurs. Elles proposent d'apprendre de façon concrète les techniques de jardinage au naturel et guelgues connaissances naturalistes. En 2020, 8 formations étaient prévues de janvier à juin. Quatre ont dû être annulées en raison de la crise sanitaire.



▲ Plesseur sachant plesser Sur la technique du plessage ou haie vivante Le 29 février 2020 à la Réserve naturelle des Etangs de Bonnelles. 19 participants.



Trésors cachés des Vieux Arbres creux

SUR L'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE DES SAULES TÊTARDS, VIEUX POIRIERS,... Le 25 janvier 2020 à Gambais. 27 participants.



▲ Semer des jachères ou des prairies fleuries dans mon jardin

SUR LE CHOIX DES SEMIS DE PRAIRIES ET LEUR GESTION

Le 27 juin 2020 au Centre d'Initiation Nature des Hauts Besnières. 14 participants.

Une formation a également été proposée aux personnels communaux, sur le thème des prairies et jachères fleuries. Elle a réuni 12 participants au Centre d'initiation Nature des Hauts Besnières le 9 octobre 2020.

Budget : 625 € (rémunérations du formateur et édition des programmes)

Partenaires : Jean-Marc Tuypens, jardinier-paysagiste indépendant

Contact : Marion DOUBRE, chargée de mission Paysage, m.doubre@parc-naturel-chevreuse.fr

En savoir plus : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/sites/default/files/media/formation_jardin_naturel_new.pdf

https://www.youtube.com/watch?v=zN5KMkiLYGs&feature=emb_logo

ACCOMPAGNEMENTS DES PLANS LOCAUX D'URBANISME DES COMMUNES

Obj. Opérationnels 2 : Maintenir la vocation agricole, forestière et naturelle des espaces non urbanisés et garantir leur continuité. 3 : Promouvoir une urbanisation endogène, dynamique, sobre et de qualité. 22 : Préserver les morphologies urbaines, développer un urbanisme et une architecture innovants et de qualité

Le Parc accompagne les communes dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme, aussi bien par un accompagnement technique que dans son rôle officiel de Personne Publique Associée.

En 2020, le Parc a accompagné :

- La commune de Dampierre dans le lancement de sa procédure d'élaboration (aide au choix du Bureau d'étude, envoi du Porter à Connaissance, réunions de travail sur le diagnostic territorial)
- La commune de Forges-les-Bains dans son projet de modification (première réunion)
- La commune d'Hermeray dans son projet de modification (première réunion et conseils de Bureaux d'études)
- La commune de La-Queue-lez-Yvelines dans ses projets de modification et de révision (première réunion)
- La commune du Tremblay-sur-Mauldre dans la reprise de sa procédure d'élaboration, suite à un recours des services de l'Etat (première réunion)

- La commune de Rochefort-en-Yvelines dans son projet de révision (première réunion)
- La commune de Saint-Jean-de-Beauregard dans sa procédure de révision (envoi du Porter à Connaissance et réunion de travail sur le diagnostic territorial)
- La commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse dans le lancement de sa révision (relecture du Cahier des Charges pour le choix du Bureau d'études).

Budget : Régie PNR

Contacts: Jennifer BUREAU, chargée de mission Urbanisme, j.bureau@parc-naturel-chevreuse.fr et Charlène THOMAS, chargée d'études Urbanisme et déplacements durables, c.thomas@parc-naturel-chevreuse.fr



MAINTENIR ET DÉVELOPPER LES TRAMES ÉCOLOGIQUES ET PAYSAGÈRES

PLAN PAYSAGE ET BIODIVERSITE DES VERSANTS DE LA REMARDE

Obj. Opérationnel 6 : Restaurer et préserver la trame verte et paysagère

Ce plan paysage est le cinquième et dernier de ce cycle de Plans paysage et biodiversité. Il concerne l'unité Paysagère dite des Versants de la Rémarde qui est située à cheval des Yvelines et de l'Essonne et concerne 10 communes du Parc : La Celle-les-Bordes, Bullion, Bonnelles, Rochefort-en-Yvelines, Longvilliers, Forges-les-Bains, Vaugrigneuse, Courson-Monteloup, Fontenay-les-Briis et Saint-Maurice-Montcouronne.

En 2019, l'étude a été lancée, grâce au recrutement d'une équipe de bureaux d'étude (Laure Cloarec, paysagiste - François David, paysagiste - Ecosphère, bureau d'études en écologie – Elia Creunier, architecte du patrimoine), une phase d'animation et de participation des habitants a été menée, puis le diagnostic a été réalisé.

En 2020, le programme d'actions, les plans-guides et les déclinaisons communales ont été réalisés et présentés aux communes et partenaires, avec une présentation finale en décembre.

Les années à venir vont être consacrées à la mise en œuvre de ces actions.

En parallèle, le photographe de l'Observatoire photographique des Paysages du Parc a réalisé une série de photos sur cette unité de paysage, aujourd'hui non couverte par l'Observatoire, en s'appuyant sur le travail du PPB. Points de vue lointains, lisières agri-urbaines, patrimoine bâti des villages ont ainsi été documenté par un œil expert, et pourront alimenter l'extension de l'observatoire.

Budget : 75 352 € pour la réalisation de l'étude et des phases de concertation/participation élus/habitants + 5 500 € pour la campagne photographique

Contact : Marion DOUBRE, chargée de mission Paysage, m.doubre@parc-naturel-chevreuse.fr

En savoir plus: https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/ une-autre-vie-sinvente-ici/amenagement-etpaysages-plans-paysage-et-biodiversite/versants-de-la

CHANTIERS DE JEUNES BÉNÉVOLES INTERNATIONAUX : restauration de milieux naturels et mise en valeur du patrimoine bâti

Obj. Opérationnels 6 : Restaurer et préserver la trame verte et paysagère. 24 : Préserver les patrimoines bâtis et étudier leurs éventuels prolongements contemporains

Depuis 2007, l'association Etudes et Chantiers Île-de-France et le Parc organisent des chantiers d'été pour des jeunes bénévoles internationaux. En 2020 et pour la troisième année consécutive, deux chantiers itinérants étaient prévus sur le Parc. Compte tenu de la crise sanitaire et de la fermeture des frontières, un seul a pu être maintenu, seul chantier rescapé pour toute la région Île-de-France! Ce chantier a permis d'accueillir un groupe de jeunes bénévoles adolescents venant de l'hexagone.

Malgré le très faible effectif et de nombreux désistements quelques jours avant le début du chantier, les 4 jeunes et leurs animateurs ont pu être accueillis sur une base de vie mise à disposition par la commune de Clairefontaine-en-Yvelines, très active et opiniâtre pour assurer le maintien de cette animation estivale

L'intervention du groupe a permis de lancer le projet de restauration de la Fontaine Réale, récemment acquise par la commune. Cette fontaine royale, qui pourrait bien être à l'origine du nom de la commune, se trouvait au cœur de parcelles très embroussaillées.

Pendant 2 semaines, avec l'appui de l'agent communal et du Parc, un sentier de découverte a été créé à partir d'un chemin de randonnée existant, permettant ainsi aux habitants et promeneurs de se réapproprier ce patrimoine culturel et historique.

Une passerelle a également été aménagée au-dessus du ruisseau pour permettre de réaliser la boucle piétonne.

En termes de patrimoine naturel, l'action a permis la remise en lumière de la source principale, le dégagement d'un petit ruisseau et la restauration de deux sources secondaires pour y recréer de petites mares au bénéfice de la faune et de la flore.

Cette action a permis de lancer une dynamique sur ce secteur de roselières et de friches humides, où un projet plus ambitieux et complet était prévu avec la commune et le Département des Yvelines. Ce dernier est toujours en attente de validation par le Département.

Budget : 21 391 € pour les deux semaines (participation du Parc de 7 100 €, de la commune pour 300 €, autres partenaires 13 991 €)

Partenaires : ECIDF, DRAC, DRJSCS, Commune de Clairefontaine-en-Yvelines

Contacts: Olivier Marchal, chargé d'Etudes Environnement, o.marchal@parc-naturel-chevreuse.fr

En savoir plus : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/scolaires-jeunesse/chantiers





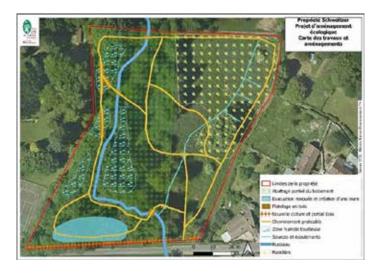


RESTAURATION ÉCOLOGIQUE D'UNE ZONE HUMIDE PRIVÉE À MILON-LA-CHAPELLE

Obj. Opérationnels 6 : Restaurer et préserver la trame verte et paysagère. 7 : Restaurer et préserver la trame bleue »

La commune de Milon-la-Chapelle et le Parc naturel régional travaillent de concert depuis plusieurs années pour restaurer les zones humides de fond de vallée. En 2020, la commune signale au Parc qu'un propriétaire privé d'une zone humide, inscrite dans la continuité des précédents travaux de restauration, est prêt à envisager une étude pour contribuer à l'effort

de protection des corridors écologiques. Particulièrement bien placée entre le fond de vallée et les zones humides amont, cette zone humide privée fait l'objet d'une étude de diagnostic et d'ingénierie de la part de l'équipe du Parc. Après plusieurs propositions, le propriétaire est convaincu pour réaliser des travaux en 2021.



Budget: Régie Parc

Partenaires : Commune de Milon-la-Chapelle

Contact : François HARDY, chargé de mission Nature Environnement, f.hardy@parc-naturel-chevreuse.fr

PROGRAMME D'ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION DES BERGES DE RIVIÈRES SUR LE BASSIN VERSANT DE L'YVETTE ET DE LA REMARDE AMONT

Obj. Opérationnel 7 : Restaurer et préserver la trame bleue

Tous les propriétaires riverains des cours d'eau peuvent utiliser l'eau comme bien commun tout en respectant le code de l'environnement, notamment sur les volumes d'eau prélevés, et se doivent d'assurer l'entretien de la végétation qui borde la rivière (article L215-14 du code de l'environnement). Toutefois réussir à assurer l'entretien du tronçon de rivière qui coule dans sa propriété, sans pouvoir maîtriser les actions qui impactent la rivière à l'amont peut s'avérer difficile voire impossible à réaliser.

Le Parc naturel régional en tant qu'acteur historique des rivières sur les bassins versant de l'Yvette et de la Rémarde a signé une Entente avec le SIAHVY pour l'Yvette et la Mérantaise, et une convention avec Rambouillet Territoires pour la Rémarde amont. L'objet de ces accords est l'exercice de la maîtrise d'ouvrage des travaux d'entretien d'intérêt général uniquement, en lieu et place des riverains comme le prévoit l'article L211-7 du code de l'environnement.

L'entreprise Environnement et Forêt a été sélectionnée dans le cadre d'un marché public et a réalisé des travaux d'abattage d'arbres dangereux, d'élagage de branches risquant de chuter, d'enlèvement de branches et de troncs gênant l'écoulement dans des secteurs en limite de chemins piétonniers. Les communes concernées par ces travaux au cours de l'année 2020 ont été :

- Auffargis : le long du ru du Feu Saint Jean.
- Bonnelles : le long d'un affluent de la Gloriette, face à la station d'épuration.
- Cernay-la-Ville : dans le rouillon de Cernay.
- Châteaufort : le long de la Mérantaise à l'aval du domaine d'Ors.

- Dampierre-en-Yvelines : dans le ru de Fourcherolles et dans l'Yvette face à la station d'épuration.
- Le Mesnil-Saint-Denis : le long du Rhodon à l'aval de la station d'épuration et le long du bois de la Minière.
- Lévis-Saint-Nom : le long du Pommeret et le long de l'Yvette à Girouard et Maincourt.
- Milon-la-Chapelle : dans le Rhodon au niveau du pont de la route communale face à la mairie.
- Saint-Lambert-des-Bois : le long du Rhodon au niveau du lavoir communal.

- Senlisse : dans le ru des Vaux.
- Sonchamp : le long de la Rémarde face à la station d'épuration.
- Saint-Arnoult-en-Yvelines : dans la rivière Rémarde au niveau de la plaine d'inondation du Mesnil.

Budget : Taxe GEMAPI au travers de l'Entente PNR-SIAHVY et de Rambouillet Territoires : 14 347,50 € HT

Partenaires: Communes, SIAHVY, Rambouillet Territoires

Contact : Virginie PASTOR, chargée d'études Nature Environnement, v.pastor@parc-naturel-chevreuse.fr

RESTAURATION DES RIVIÈRES

Obj. opérationnel 7 : Restaurer et préserver la trame bleue

RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DE L'AULNE A BULLION ET À LA CELLE-LES-BORDES

La définition des projets de restauration de la continuité écologique de l'Aulne sur le site de la Galetterie à Bullion et sur les sites du cimetière et de la ferme de la Noue à La Celle-les-Bordes a recueilli le plus grand consensus suite aux différentes réunions tenues avec les techniciens et élus les années précédentes. Le PNR, en tant que maître d'ouvrage de ces opérations, a donc déposé le dossier réglementaire pour instruction en Préfecture au mois de mars 2020 comprenant les demandes d'autorisation de travaux afin d'être conforme à la réglementation sur l'eau et les milieux naturels, sur les sites classés, sur l'intervention en parcelles privés, et sur l'archéologique préventive à l'occasion de travaux de terrassement.

L'instruction des dossiers a conduit à des demandes de compléments techniques, produits au cours de l'année 2020, ils viendront compléter le dossier en 2021. **Budget :** Maîtrise d'œuvre : 3 040 €, dont AESN : 2 432 € ; Parc : 608 € ; Régie Parc (subventionnée par l'AESN).

Partenaires: Agence de l'eau Seine Normandie, Communes de Bullion et la Celle-les-Bordes, CA Rambouillet Territoires, Services de l'Etat, Office Français de la Biodiversité, maître d'œuvre BIOTEC, propriétaires.

Contacts : Virginie PASTOR, chargée d'études Nature Environnement, v.pastor@parc-naturel-chevreuse.frune-autre-vie-sinvente-ici/scolaires-jeunesse/chantiers





RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DE LA MERANTAISE DES PRÉS BICHERET AU MOULIN DES VASSAUX

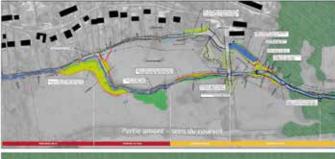
Le Parc naturel régional porte le projet de restauration écologique de la Mérantaise à Châteaufort depuis l'amont des près Bicheret jusqu'au moulin des Vassaux, en limite du département de l'Essonne. Ce tronçon a fait l'objet de nombreux aménagements au fil du temps (moulin à eau, zone de dépôt de remblais lors de la construction de la ville nouvelle, construction de petits éléments architecturaux, curage, modification du tracé d'origine, abandon du bief au début du 20° siècle, etc.).

L'ambition du projet projeté et présenté au cours de l'année 2020 est forte. Elle porte à la fois sur :

• la renaturation de la rivière avec rétablissement de la continuité écologique, en particulier au niveau du seuil du pont d'Ors, pour un retour à des caractéristiques proches du fonctionnement naturel de la rivière;

- le ralentissement des vitesses d'écoulement dans les secteurs où la rivière pourra retrouver ses méandres naturels d'origine ;
- l'augmentation du pouvoir de retardement des crues par débordement dans les secteurs naturels sans enjeu matériel;
- la valorisation des éléments patrimoniaux du bâti existants et en particulier de l'ancien bief du moulin, déconnecté au début du 20e siècle.

L'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs ont été associés afin d'apporter leur réflexion et leurs souhaits pour affiner et enrichie le projet. Le bureau d'étude et les agents du Parc intégreront ces éléments pour présenter le projet partagé au premier semestre 2021.





Budget : 19 475 € maîtrise d'œuvre, dont AESN : 15 580 € ; 3 895 € Parc ; Régie Parc (subventionnée par l'AESN).

Partenaires: Agence de l'eau Seine Normandie, SIAHVY, VGP, commune de Châteaufort, Département des Yvelines, Office National des Forêts, services de l'Etat, Office Français de la Biodiversité, association ADVMC

Contacts: François HARDY, f.hardy@parc-naturel-chevreuse.fr, Virginie PASTOR, v.pastor@parc-naturel-chevreuse.fr, mission Nature Environnementers



GARANTIR LE BON FONCTIONNEMENT DES ÉCOSYSTÈMES ET DES SERVICES ÉCOLOGIQUES ASSOCIÉS

PARTENARIAT AVEC L'ONF POUR LA MISE EN PLACE D'UNE LISIÈRE ETAGEE SUR LE BOIS DE POURRAS

Obj. opérationnel 8 : Accompagner les forestiers vers une conduite de sylviculture respectueuse de l'environnement et du patrimoine

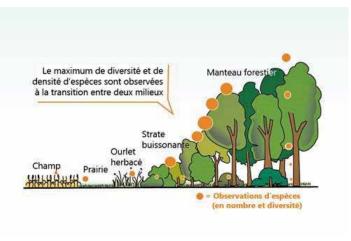
Le Plan Paysage et Biodiversité conduit par le PNR sur l'unité paysagère « Massif de Rambouillet » a permis de mettre en exergue un enjeu prioritaire sur le rétablissement de lisères forestières plus diversifiées, répondant à des objectifs tant paysagers que purement écologiques.

Ce projet est donc la mise en œuvre expérimentale et conjointe par le PNR et l'ONF de cette proposition d'action du PPB : « valoriser la qualité des lisières forestières exposées ».

La lisière Sud du Bois de Pourras, qui avait été identifiée dans la déclinaison communale du PPB sur le Perray en Yvelines, bien exposée et bordée de parcelles agricoles, est un site particulièrement adapté à la création d'une lisière étagée, expérience que l'ONF souhaiterait mener, dans un objectif à la fois de faciliter l'exploitation forestière mais aussi de développement de la biodiversité du peuplement forestier et de son intérêt paysager.

Ce projet est la première réhabilitation d'une lisière à l'échelle régionale, et permettra tant au PNR qu'à l'ONF de disposer d'un modèle et de références, afin de le reproduire sur d'autres forêts domaniales franciliennes, en intégrant les couts financiers et humains nécessaires à ce type d'action novatrice dans la gestion forestière classique des parcelles en frange de zone agricole ou urbaine.

Le Bois de Pourras est constitué de trois parcelles forestières (28, 29 et 30 de la 8e division) exploitées aujourd'hui en futaie irrégulière. Longé au Sud par un chemin rural appartenant à la commune du Perray-en-Yvelines, ce bois de 45 hectares constitue la bordure de la chaîne des Etangs de Hollande, à l'articulation entre les milieux aquatiques et humides des étangs et les parcelles agricoles cultivées au Sud. La lisière Sud représente un linéaire d'environ 1500 mètres.

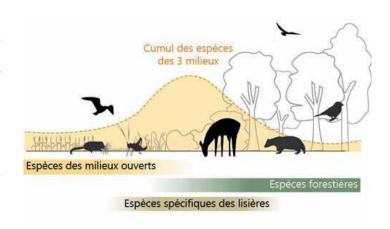


L'objectif est donc de transformer cette lisière, aujourd'hui abrupte (passage du milieu arboré aux champs cultivés sans transition) en une lisière étagée progressive, créant ainsi une transition plus ou moins large entre les deux milieux. Cette transition se composera sur une largeur de bois de 5 à 15 ml, plus rarement 20 ml. En théorie ce sera un ensemble de communautés successives associant la structure d'une forêt traitée en futaie irrégulière, à celles des haut-manteaux, manteaux, prémanteaux, ourlets ligneux, ourlets herbacés, pelouses. En pratique et dans un premier temps 4 structures seront à créer. Elles seront plus ou moins intimement liées et sont le fruit d'un repérage de terrain et de choix liés à la structure existante ainsi qu'à la composition floristique.

Les travaux ont été réalisés fin novembre 2020, et l'évolution du site va faire l'objet d'un suivi naturaliste pour évaluer l'impact de ces travaux et de la gestion future sur les populations d'oiseaux, de papillons, de criquets et sauterelles, de reptiles, de chiroptères et sur la diversité botanique).

Un suivi photographique est également prévu.

Cette opération a fait l'objet d'une convention de partenariat entre l'ONF et le PNR, et d'un financement de la part du PNR pour financer la « plus-value » des travaux en comparaison d'une exploitation forestière classique.



Budget: 14 741 €

Partenaire : Office National des Forêts

Contacts: Olivier Marchal, chargé d'études Nature Environnement, o.marchal@parc-naturel-chevreuse.fr et Marion DOUBRE, chargée de mission Paysage, m. doubre@parc-naturel-chevreuse.fr

En savoir plus : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/ une-autre-vie-sinvente-ici/nature-ressources-trame-verteet-bleue/la-lisiere-fait-sa-transition

PROGRAMME « OBJECTIF ZERO PHYTO »

Obj. opérationnel 11 : Réduire fortement la pollution des eaux

Le Parc naturel accompagne depuis 2009 les communes à supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires et continue à le faire grâce à du partage d'expériences entre communes, à des aides financières pour l'achat de matériel adapté, à des conseils techniques sur le réaménagement des espaces, à un accompagnement pour l'obtention du label « Terre Saine, Commune sans pesticide ». En 2020, 46 communes du territoire du Parc naturel n'utilisent plus de produits phytosanitaires sur leurs espaces publics.



Afin de valoriser le travail exemplaire des équipes techniques et des communes en « zéro phyto » strict, le Parc naturel leur propose la signature de sa charte locale « Zéro phyto dans les espaces communaux », 2 nouvelles communes l'ont signée en 2020. Cette adhésion leur permet de candidater plus facilement au label national « Terre Saine, Commune sans pesticide », 5 nouvelles communes l'ont obtenu en 2020.

Ces dernières années le Parc naturel a focalisé son accompagnement sur l'espace « à contraintes » que constitue dans les communes, le cimetière. Après une étude mutualisée réalisée en 2017 sur 13 communes,

Budget: Animation en régie Parc

Partenaire : Agence régionale de la biodiversité d'Île de

France

Contacts: Annaïg CALVARIN, Chargée d'études Nature Environnement, a.calvarin@parc-naturel-chevreuse.fr

En savoir plus : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/ une-autre-vie-sinvente-ici/nature-ressources/zero-phyto des travaux de végétalisation ont été réalisés sur certains d'entre eux. En 2020, l'Agence régionale de la biodiversité d'Île-de-France a démarré une étude sur la biodiversité des cimetières du territoire francilien, fondée sur les sciences participatives, avec les gestionnaires : « Cimetières vivants ». Le Parc naturel s'est porté candidat comme partenaire technique pour la mise en œuvre du projet. Ainsi les communes de Bonnelles, Choisel, Fontenay-lès-Briis et Janvry ont été retenues pour participer à ce suivi sur 3 ans de la biodiversité de leur cimetière (inventaires floristiques, suivi photographique des insectes pollinisateurs, enregistrement ultrasonore des chauves-souris, identification des micromammifères par piège à empreintes).





CONSERVER LA BIODIVERSITÉ FRAGILE ET/OU REMARQUABLE

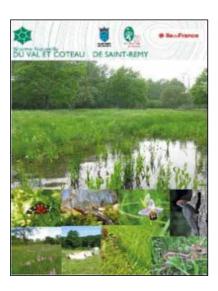
ANIMATION ET GESTION DES RESERVES NATURELLES

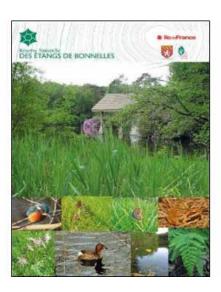
Obj. opérationnel 12 : Protéger les espaces, habitats et espèces remarquables, restaurer les milieux altérés

Une réserve naturelle est un outil de protection de la biodiversité. La création d'une Réserve Naturelle Régionale vise à préserver un patrimoine naturel rare, remarquable et/ou menacé, sur un site présentant un intérêt écologique identifié. Les missions des RNR: protéger, gérer, sensibiliser.

Trois réserves naturelles sont cogérées par le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse :

- La RNR « Val et coteau de St Rémy » à St Rémy-lès-Chevreuse.
- La RNR des « étangs de Bonnelles ».
- L'« Espace naturel protégé du domaine d'Ors » (projet de classement en RNR Vallée de la Mérantaise) à Châteaufort.







Les animations proposées sur les trois réserves naturelles :

- Des sorties pour les scolaires en lien avec les programmes de l'éducation nationale.
- Des animations « petits curieux » pour les enfants en périodes de vacances scolaires.
- Des animations grand public : visites découvertes, visites thématiques, sorties nocturnes.
- Des animations inscrites dans le cadre d'évènements nationaux ou internationaux : Journées mondiale des zones humides, Nuit de la chouette, Fête de la nature, Nuit de la chauve-souris, Journées du patrimoine, Jour de la Nuit.
- Des chantiers participatifs, des chantiers école.
- La poursuite du partenariat avec le lycée Técomah de Jouy en Josas, bac pro GMNF (gestion des milieux naturels et de la faune) : chantiers natures avec apports pédagogiques.

BILAN 2020 : 615 PERSONNES ACCUEILLIES DONT 197 ÉLÈVES DES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES.

Le programme d'animation a été fortement impacté par le confinement et les mesures liées à l'épidémie de Covid.

Pour la RNR « Val et coteau de St Rémy » 155 personnes ont pu découvrir le chantier de restauration de l'Yvette. Pour la RNR des « étangs de Bonnelles », les « chantiers du mercredi » ont été reconduits en 2020 : ouverts à tous, chaque 3ème mercredi du mois, ils permettent de découvrir la réserve tout en donnant un petit coup de pouce à la nature.

■ La gestion des trois réserves naturelles :

La surveillance et l'entretien courant des réserves naturelles a été réalisé : débroussaillage des chemins, évacuation des arbres tombés au cours de l'hiver, lutte contre les plantes invasives, entretien du mobilier de signalétique...

La gestion des prairies par la fauche et le pâturage, encadrés par des conventions, s'est déroulée en partenariat avec des éleveurs locaux comme les années passées.

Inventaires et suivis :

- Suivi des stations de fougère des marais (« étangs de Bonnelles »).
- Suivi des odonates (« étangs de Bonnelles » et « Val et coteau de Saint Rémy »).
- Inventaire/suivi des chiroptères (chauve-souris) dans les gîtes d'hibernation (« Espace naturel protégé du domaine d'Ors »)
- Pose de pièges-photos et collecte de données naturalistes.

Le chantier de restauration écologique de l'Yvette (« Val et coteau de St Rémy ») est terminé. C'est maintenant le temps du suivi des milieux et de la biodiversité.

Dossier de classement de l'«Espace naturel protégé du domaine d'Ors» en réserve naturelle régionale : une étude argumentaire décrivant les atouts contextuels de la candidature a été transmise à la Région.

La première phase de l'implantation d'une signalétique publique sur l'ENP a été réalisée avec la pose de barrières sélectives et de panneaux d'entrée.

ÉVALUATION DU PLAN DE GESTION 2008-2020 DE LA RNR « VAL ET COTEAU DE SAINT RÉMY »

La Réserve Naturelle Régionale « Val et coteau de St Rémy » est une des premières réserves classées par la Région Ile-de-France après qu'elle ait récupéré cette compétence jusque-là dévolue à l'Etat. Classée en novembre 2008 pour une période de 12 ans, la reconduite de son classement même s'il est tacite, implique la rédaction d'un nouveau plan de gestion construit à partir de l'évaluation du premier.

Cette évaluation des premières années de gestion a été menée par la mission nature environnement. Cette étape majeure dans la vie d'une réserve a été validée par le Conseil scientifique Régional du patrimoine naturel en fin d'année 2020. A partir de ce travail sera rédigé un nouveau plan de gestion pour la période 2021 – 2033.



ARGUMENTAIRE POUR LA CREATION DE LA RESERVE NATURELLE REGIONALE « VALLEE DE LA MERANTAISE »

Début 2020, les services de la Région répondent à la demande du Parc et de la commune de Châteaufort d'envisager un classement de la RNR « Vallée de la Mérantaise » comme une possibilité ouverte par la stratégie régionale pour la biodiversité. Après une visite du site des agents du Parc et de la Région, il est convenu que le Parc produise un document argumentant la qualité écologique du périmètre de la vallée de la Mérantaise proposée au classement.

Ce travail donne lieu à un document qui sera envoyé à la Région.



Budget : Aide régionale spécifique pour l'ingénierie : 14 921 € ; Communes de Saint-Rémy-lès-Chevreuse :

5 142 €; Bonnelles:

5 142 € ; Châteaufort : 5 142 € ; budget du Parc : 11 331 €, Régie Parc.

Partenaires : Conseil régional d'Ile-de-France, communes de Bonnelles, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Châteaufort, associations dont principalement Bonnelles-Bullion-Nature, CERF, ADVMC.

Contacts: RNR des « étangs de Bonnelles »: rnreb@parc-naturel-chevreuse.fr

RNR « Val et coteau de St Rémy » : rnrvcsr@parc-naturel-chevreuse.fr

« Espace naturel protégé du domaine d'Ors » : ENPORS@parc-naturel-chevreuse.fr

En savoir plus : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/le-parc-aire-protegee/un-territoire-preserve-milieux-et-especes/sites-naturels-remarquables

PROGRAMMES DE CONSERVATION DES ESPECES REMARQUABLES

Obj. opérationnel 12 : Protéger les espaces, habitats et espèces remarquables, restaurer les milieux altérés

Le PNR porte de manière continue un ensemble de programmes d'actions qui visent la protection et la conservation des espèces remarquables du territoire. En 2020, il s'agit de :

- Programme SOS Chauves-souris: conseils aux propriétaires, récupération et soins aux animaux blessés;
- Conseil tout interlocuteur confronté à la présence de chauves-souris.

• POUR LES CHIROPTERES:

- Suivi des populations hibernantes dans les sites majeurs du territoire: aqueducs du réseau des Etangs et Rigoles, édifices souterrains privés ou publics (abbaye de Port-Royal des Champs, abbaye des Moulineaux...);
- Suivi des colonies de reproduction : Eglise de La Queue-lez-Yvelines, de Montfort l'Amaury, Château de Jouars-Ponchartrain...
- Participation au Comité de pilotage du Plan Régional d'Action pour les Chiroptères ;

Budget : régie PNR

Partenaire: SMAGER, Communes, propriétaires privés,

DRIEE

Contact: Arnaud BAK, Chargé d'études Nature Environnement, a.bak@parc-naturel-chevreuse.fr

POUR LES POLLINISATEURS

Dans le cadre d'un programme Inter-Parcs Ile-de-France une étude sur les insectes pollinisateurs sera menée par l'OPIE sur 3 années consécutives. Ce programme d'actions s'articule autour de 2 axes : la connaissance des abeilles sauvages, la médiation scientifique (sensibilisation et formation).

La première étape consistait à sélectionner 6 sites représentatifs des modes d'occupation du territoire sur lesquels seront réalisés 3 années d'inventaires de la faune des pollinisateurs.

Budget: Région Ile-de-France, régie PNR

Partenaires : ONF, Conseil départemental des Yvelines,

Commune de Méré

Contact : Arnaud BAK, Chargé d'études Nature Environnement, a.bak@parc-naturel-chevreuse.fr

POUR LES RAPACES NOCTURNES

Chouette chevêche:

La Trame verte est un réseau terrestre herbacé issu du Schéma Régional de Cohérence Ecologique. Dans le contexte francilien, cette trame demeure fortement impactée par les infrastructures linéaires (réseau routiers, LGV...) ainsi que par l'urbanisation. La Chouette chevêche demeure un emblème fort de cette problématique. Liée aux espaces herbeux extensifs (pâturages, vieux vergers...) et faisant preuve d'une capacité de dispersion limitée (vol rasant, sensible à la fragmentation du milieu, évitant la forêt), elle constitue un modèle opportun pour étudier la fonctionnalité de la trame verte.

Les milieux propices à la nidification ayant fortement diminués, le Parc a déployé depuis 1995 un ensemble de nichoirs spécifiques selon un gradient Nord-ouest/Sud-est afin de créer un réseau suffisamment dense pour relier les 2 noyaux de population importants. Combiné à la remise en herbe de plusieurs secteurs, ce programme a permis de recréer quelques noyaux intermédiaires. Fonctionnant en métapopulations, sa survie ne peut être assurée que sous réserve d'échanges d'individus et de gènes entre les différents noyaux du Parc. Environ 250 nichoirs sont en place actuellement. Sur des sites hébergeant des couples, les nichoirs sont posés par paires, l'espèce appréciant d'avoir plusieurs cavités disponibles pour faire son choix.

En parallèle, un programme de baguage (en partenariat avec M. David Sève) mené depuis plus de 10 ans montre que l'espèce parvient à circuler (au moins quelques individus) entre l'Essonne et le sud du Mantois, prouvant ainsi qu'elle parvient à se satisfaire de couloirs encore fonctionnels mais devant impérativement être préservés voire améliorés. En 2020, une quarantaine de jeunes individus ont été bagués sur le territoire du Parc (21 en 2019) par les différents acteurs impliqués dans ce programme.

Le Pnr procède en outre à des lâchers de renforcement à l'aide d'individus provenant du centre associatif de soins de la faune sauvage de Rambouillet. Aucune remise en liberté n'a toutefois été effectué cette année.

Le « programme nichoirs », couplé au suivi annuel par écoutes nocturnes à la repasse, a quant à lui mis en évidence une fluctuation des effectifs avec une fragilisation de certains noyaux pourtant relativement dense au début du programme. Peuvent être mises en cause les collisions routières, les noyades en abreuvoirs (principal problème les centres équestres), l'effet de produits phytopharmaceutiques. En conséquence, le Pnr œuvre à la sécurisation ponctuelle des abreuvoirs (environ 25 en 2019, plusieurs dizaines depuis 2012), en attendant une solution d'envergure plus efficace (financement d'abreuvoirs pré-sécurisés).

Si la chevêche fait l'objet d'un programme particulier (plusieurs programmes similaires dans d'autres Parcs), d'autres espèces liées à la trame verte, mais d'écologies différentes font l'objet d'une attention particulière sur notre territoire, comme la Pie-grièche écorcheur (annexe I de la Directive oiseaux) et le Pipit farlouse (en grave régression nationale du fait des modes de gestion intensifs des milieux herbeux), entre autres. Ces espèces bénéficient de mesures agro-environnementales de maintien ou de mise en herbage et de la plantation de haies en milieux agricoles (cf. partie MAEc et plantations).

Chouette effraie:

L'effraie est un autre exemple d'espèce souffrant des activités humaines et nécessitant un programme d'aide. A l'origine rupestre, elle a su s'adapter aux édifices tels qu'églises, granges ou greniers. Toutefois, la tendance actuelle à l'engrillagement des clochers et à la réfection des granges n'est pas sans impacts sur la reproduction de ce rapace.



Tout comme pour la chevêche, le Parc a mis à disposition de l'effraie un pool de nichoirs spécifiques (23 en place), dont les plus anciens datent de 1995. Leur fréquentation est très irrégulière, le taux de mortalité de l'effraie étant assez important, notamment par collision sur les routes traversant son territoire. Les contrôles de nichoirs en période de reproduction ne se font qu'une année sur 2. Cette année, une quinzaine de nichées ont pu être estimées, chiffre probablement sous-estimé, l'effraie pouvant faire 2 pontes consécutives.

Budget : régie PNR

Partenaires: Atenoc (Davis Sève), MNHN, Atena 78,

Naturessonne, LPO 78, communes

Contact: Grégory PATEK, chargé d'Etudes Nature Environnement, g.patek@parc-naturel-chevreuse.fr

PROGRAMMES DE CONSERVATION DES MILIEUX REMARQUABLES

Obj. opérationnel 12 : Protéger les espaces, habitats et espèces remarquables, restaurer les milieux altérés

Depuis 2003, le PNR s'est engagé dans une démarche partenariale auprès des propriétaires fonciers, des éleveurs et des propriétaires d'animaux rustiques. L'opération a pour objectif général de permettre la restauration des prairies reconnues d'intérêt patrimonial pour le territoire, puis leur préservation par pâturage extensif couplé à des interventions de gestion de la végétation (broyage, fauche).

Globalement, ce programme a permis la restauration de 92 ha de milieux ouverts sur le territoire du Parc naturel avec 83% (78 ha) des surfaces concernant des prairies ou milieux humides et 17% (16 ha) des prairies mésophiles.

Ces restaurations concernent des habitats d'intérêt patrimonial fort classés et reconnus comme tel à travers : l'inventaire des ZNIEFF d'Ile-de-France, les sites de biodiversité de la charte du Parc naturel, les Réserves naturelles régionales et la nouvelle réserve naturelle nationale des Etangs et rigoles du roi Soleil. De plus, il participe au renforcement de la trame verte et bleue inscrite au Schéma régional de cohérence écologique plus spécifiquement pour les sous-trames herbacée et bleue (renforcement du réseau de mares). Ce programme s'intègre également dans les objectifs du plan régional d'actions en faveur des papillons de jour d'Ile-de-France en cours de rédaction par l'OPIE.

De nombreuses espèces remarquables ont été recensées dans ces milieux ouverts restaurés. Beaucoup d'entre elles sont menacées d'extinction en région Ile-de-France. L'action entreprise par le PNR a donc un rôle fondamental à jouer dans la protection et la conservation de ces espèces patrimoniales.



Pour ce programme le PNR poursuit en 2020 le suivi de la gestion mise en œuvre sur chacun des sites à travers :

- La rédaction des conventions avec les différents partenaires : éleveurs, propriétaires d'animaux :
- L'entretien des dispositifs pastoraux : clôture, portails, dispositifs d'abreuvement...
- La mise en œuvre d'actions complémentaires de génie écologique : chantier nature, travaux en régie

Budget: régie PNR

Partenaire: Communes, éleveurs, propriétaires

Contact: Arnaud BAK, Chargé d'études Nature
Environnement, a.bak@parc-naturel-chevreuse.fr

RESTAURATION ÉCOLOGIQUE D'UN ÉTANG EN FAVEUR D'UNE ESPECE MENACÉE

Obj. opérationnel 12 : Protéger les espaces, habitats et espèces remarquables, restaurer les milieux altérés

Sur le Massif de Rambouillet se trouvent 13 des 18 stations régionales connues du Fluteau nageant (Luronium natans), plante rarissime et protégée au niveau européen. 12 stations sont situées en forêt domaniale, et une seule se trouve en forêt privée sur un étang.

Après deux ans de suivi des stations en partenariat avec le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, et un an d'autorisation administrative, les travaux de réhabilitation de cet étang privé sont réalisés à l'automne 2019 par la CUMA de Sonchamp, entreprise rompue à ce genre de travaux de précisions en zones humides.

En 2020, le PNR a assuré le suivi post travaux, notamment la vérification du bon fonctionnement des aménagements hydrauliques. Malheureusement, du fait de la forte sécheresse qui a sévit durant l'été 2020, le niveau d'eau de l'étang était au plus bas et n'a pas permis au Fluteau nageant de s'exprimer. C'est une espèce dite à éclipse, qui peut rester, comme en 2020 en cas de conditions défavorables, sous forme de graines. Le suivi sera reconduit en 2021. Notons que le suivi a permis de constater sur site que les travaux de curage et d'éclaircissement ont été très favorables à une autre plante rarissime et protégée au niveau national de s'étendre sur le site. Il s'agit de la Littorelle à une fleur, qui trouve ici depuis les travaux des conditions très favorables à son expansion.



Budget : régie PNR

Partenaire: Conservatoire Botanique National du Bassin

Parisien

Contact: Olivier MARCHAL, chargé d'études Nature Environnement, o.marchal@parc-naturel-chevreuse.fr

En savoir plus: https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/ une-autre-vie-sinvente-ici/nature-ressources-protection-

des-especes/sauver-le-fluteau-nageant

CHANTIERS PARTICIPATIFS DE GESTION DES MILIEUX NATURELS

Obj. opérationnel 12 : Protéger les espaces, habitats et espèces remarquables, restaurer les milieux altérés

Depuis plusieurs années, le territoire du Parc est, pour plusieurs écoles de formation du territoire et alentour, un lieu privilégié d'expérimentation dans le domaine de la gestion de la faune, de la flore et des milieux naturels. Des écoles préparant notamment aux Bac Pro comme aux BTS « Gestion des milieux naturels et de la Faune » viennent régulièrement avec leurs classes pour des temps de travaux pratiques. L'équipe du Parc assure en amont avec les enseignants la planification des interventions manuelles des différentes classes sur l'année, qui débouche sur une convention avec chaque établissement. Le Parc recense les besoins et propose des chantiers de gestion ou d'aménagement des milieux naturels (réalisation de chemins, coupes d'aulnes dans les roselières de Maincourt, travaux de dégagement et de diversification des milieux naturels dans des tourbières, plantations de haies…).

Au-delà des réalisations menées par les élèves sous la conduite des enseignants et des techniciens du PNR, ce sont des temps d'échanges pédagogiques, de transfert de connaissances et de savoir-faire.

Si la plupart des sites sont publics (RNR, sites communaux) le Parc propose également des interventions sur des sites privés hébergeant des milieux naturels remarquables qui ne seraient pas gérés ou restaurés sans ces interventions manuelles.

Au cours de l'année 2020, **34 chantiers** qui ont ainsi permis d'accueillir à plusieurs reprises **237 élèves** de **12 classes** différentes et leurs 9 enseignants issus de 3 établissements.

A ces chantiers liés à des formations professionnelles, il faut aussi ajouter les chantiers organisés par le PNR à destination des habitants et du grand public. Que ces interventions soient organisées dans le cadre des formations à l'éco jardinage du PNR (chantier de plessage, création de mare...) ou dans le cadre de la gestion des RNR (journées internationales des Zones Humides...), ces interventions ont toutes pour objectif d'améliorer le potentiel d'accueil de la biodiversité sur les sites concernés. Ces chantiers ont été au nombre de 6 en 2020, et ont accueilli 35 personnes.



Budget: régie Parc

Partenaires : Ecoles Tecomah de Jouy en Josas, Chep du Tremblaysur-Mauldre, Du Breuil de Paris.

Contact: Olivier MARCHAL, chargé d'études Nature Environnement, o.marchal@parc-naturel-chevreuse.fr, Marion DOUBRE, chargée de mission Paysage, m.doubre@parc-naturel-chevreuse.fr

En savoir plus : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autrevie-sinvente-ici/scolaires-jeunesse/chantiers



Intervention des élèves de l'Ecole Tecomah de Jouy-en-Josas pour terminer le dégagement du lavoir et de la source du Bois Baron à Galluis (©O.Marchal / PnrHVC)

ANIMATION DES SITES NATURA 2000

Obj. opérationnel 12 : Protéger les espaces, habitats et espèces remarquables, restaurer les milieux altérés

Suite au COPIL de novembre 2018, le PNR a été renouvelé en janvier 2019 pour 3 ans en tant que structure porteuse de l'animation des sites N2000 de Rambouillet. Le Président du Parc préside le Comité de Pilotage des sites, et le Parc, en tant qu'animateur des documents d'objectifs s'appuie sur l'ONF, via un marché public à bons de commandes pour 3 ans. En 2020 l'animation a principalement porté sur l'amélioration des connaissances sur les espèces, avec notamment la poursuite des inventaires pour mieux connaitre la répartition du Triton crêté au sein du site Natura 2000.

En cours également l'actualisation de la carte des Habitats naturels des deux sites Natura 2000 Zones Spéciales de Conservation réalisée par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, étude qui se terminera en 2021, et permettra au Parc d'engager la révision du document d'objectifs de ces deux sites N2000.

En termes de travaux, le contrat N2000 porté par le Parc pour la restauration des clôtures et des habitats de la prairie tourbeuse de la Gravelle à Saint-Lambert-des-Bois a été finalisé et le marché public de travaux a été attribué à une entreprise qui

interviendra à partir du mois d'aout 2021, le site étant trop humide pour des interventions hivernales.

Compte tenu de la situation sanitaire compliquée en 2020, il n'y a pas eu de comité de pilotage. Le prochain est donc prévu fin 2021, et devra notamment renouveler la présidence du Comité et désigner à nouveau la structure porteuse de l'animation N2000 pour le compte de l'état.

Budget : 30 894 € dont : PNR : 1 770 € ; Etat : 14 562 € ;

Europe : 14 562 €

Contacts: François HARDY, Chargé de mission, f.hardy@parc-naturel-chevreuse.fr, Olivier MARCHAL, o.marchal@parc-naturel-chevreuse.fr, Annaïg CALVARIN, a.calvarin@parc-naturel-chevreuse.fr, Mission Nature Environnement

En savoir plus : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/park-protected-area/un-territoire-preserve-milieux-et-especes/natura-2000 http://www.natura2000.fr/

https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/reseau-europeen-natura-2000-1#e0



'inventaires des tritons par la pose de pièges nocturnes, en partenariat avec le CNRS et l'ONF, a permis de trouver de nouvelles populations de Triton crêtés mais aussi de Tritons marbrés, ainsi que d'observer leur rare hybride, le Triton de blasius. (

O.Marchal/PnrHVC)

CONSERVATION DES ESPÈCES MENACÉES

Obj. opérationnel 12 : Protéger les espaces, habitats et espèces remarquables, restaurer les milieux altérés

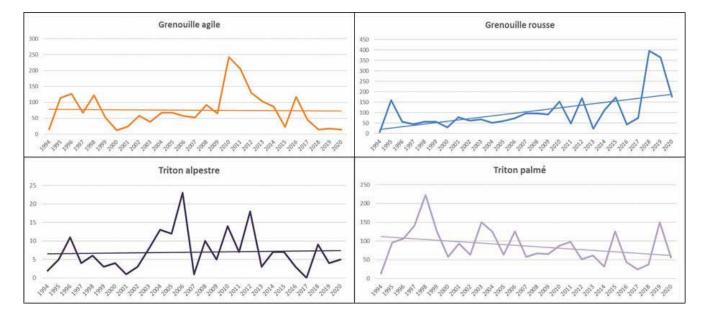
BATRACHODROME DE L'ETANG DES VALLEES

Un batrachodrome consiste en une barrière composée de 2 bâches destinées à empêcher les amphibiens de traverser une route. Ainsi bloqués ils sont contraints de tomber dans des seaux régulièrement disposés le long des bâches. Ils sont récupérés quotidiennement puis acheminés vers leur lieu de reproduction, une mare ou un étang. Ils sont récupérés une seconde fois pour être remis dans leurs quartiers d'été. Le Parc compte 4 structures.

26 ans après son lancement par l'association « les Crossopes » et Grégoire Loïs, l'opération de sauvegarde des batraciens de

l'étang des Vallées continue d'exister grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles de tous horizons. Toutefois, la participation fut cette année moindre en raison des restrictions liées à la pandémie.

Le dispositif en place a permis cette année de faire passer quelques 2500 amphibiens, dont de 90 % de Crapauds commun (espèce écologiquement très plastique et résistante, donc plus abondante proportionnellement). Les femelles ne se reproduisant vraisemblablement pas chaque année, les effectifs montrent des fluctuations importantes. Si le nombre de crapauds et de Grenouilles rousses est en constante augmentation, celui des tritons et de la Grenouille agile tend en revanche à baisser. La forte concentration en poissons exotiques et un passage plus précoce en janvier



pourrait expliquer la chute d'effectifs des tritons mais celle des grenouilles agiles demeure pour l'instant étonnante si l'on considère l'augmentation de la Grenouille rousse, d'écologie proche. Une mare créée en 2017 offre un nouvel habitat exempt de poissons, adopté par grenouilles rousses, agiles, Crapaud commun et Triton palmé.

9,000
7,000
6,000
5,000
4,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000
1,000

Crapaud commun

Budget: régie PNR

Partenaires : autorisations : ONF, CD78 ; actions : associations, bénévoles, école d'Auffargis.

Contact: Grégory PATEK, chargé d'études Nature Environ-

 $nement, \ g.patek@parc-naturel-chevreuse.fr$

PROJET DE PERENNISATION DU BATRACHODROME DE GAMBAIS : CONSTRUCTION DU BATRACHODUC « NICOLE MEYER »

Le programme d'animation a été fortement impacté par le confinement et les mesures liées à l'épidémie de Covid.

Le crapaudrome de Gambais fut créé par Nicole et Jean-Jacques Meyer en 2012 afin de limiter l'impact du trafic routier sur la D 112, au niveau de l'Etang des Bruyères. D'une longueur d'environ 120 mètres, il intercepte un grand nombre de batraciens, qui va croissant chaque année, contrebalançant progressivement les pertes dues au trafic routier.

La gestion d'une telle structure est relativement chronophage, elle nécessite la mobilisation de plusieurs bénévoles, dans un contexte de circulation routière non négligeable. Le projet de construction d'un ouvrage pérenne autonome, un batrachoduc a donc été imaginé. D'abord porté par l'association Atena 78, le projet a été repris par le Parc en 2019 en accord avec la mairie de Gambais. Ce site de migration est en effet inscrit au Plan de Parc comme prioritaire. Le projet est actuellement en phase préparatoire. L'étude fine des contraintes de terrain (topographie, niveaux d'eau, configuration générale du site) ont permis

de proposer une première esquisse à la Direction des routes. Le nombre de tunnels a finalement été fixé à 3. Si les systèmes proposés demeurent adaptés pour équiper le côté aller (bois) aucune solution technique n'a encore été clairement arrêtée pour le coté retour (étang). En effet, le plan d'eau étant très proche de la route, l'insertion d'un fossé et d'une barrière enterrée ne semble pas envisageable. Il a donc été proposé aux propriétaires de restaurer le talus de l'étang et d'y intégrer la barrière. De plus, la mise en place d'une structure souterraine requière de maitriser les niveaux d'eau de l'étang (l'eau ne doit pas entrer dans les tunnels), dont le système de trop plein et de vidange n'est pas opérationnel en l'état.

Budget : régie PNR

Partenaires : mairie de Gambais, CD78 (direction des routes), propriétaire privé.

Contact: François HARDY, Chargé de mission, f.hardy@parc-naturel-chevreuse.fr, Grégory PATEK, Chargé d'études, g.patek@parc-naturel-chevreuse.fr, Mission Nature Environnement.





AXE 2 UN TERRITOIRE PÉRIURBAIN RESPONSABLE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIOUE



OBJECTIF STRATÉGIQUE 6 : ADOPTER LA DÉMARCHE SOBRIÉTÉ

- → EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
- → ÉNERGIES RENOUVELABLES

CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE CITOYENNE

Obj. opérationnel 14 : Accompagner les collectivités, les particuliers et les entreprises vers la maîtrise de leurs consommations énergétiques

Produire une énergie renouvelable et locale, adaptée à la taille de nos villages et aux ressources du territoire ; rassembler des contributions individuelles pour créer collectivement une unité de production... voilà l'idée qui anime le projet de centrale citoyenne.

EnerCitY78, l'ALEC-SQY, le Parc naturel, accompagnés par Energie Partagée et soutenus par le Grand Plan d'Investissement TIGA-CFHF, en appelle aux particuliers, collectivités et entreprises pour créer collectivement une unité de production d'électricité solaire.



Le collectif de citoyen s'est constitué en Association appelée « EnREV » Energie Renouvelable en Vallée de Chevreuse. Le modèle économique du projet ainsi que le repérage de plusieurs toitures publiques ont été réalisés.

Budget: fiche 1020 F BP 2020 hors CPER. 16 167€ dont 17 815,83€ PIA

Partenaires: Energie Partagée, ALEC SQY, TIGA-CFHF avec le concours du Grand Plan d'Investissement

Contact: Betty Houguet mission Energie du PNR, Guillaume Fournier animateur co-financé

En savoir plus: https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/ une-autre-vie-sinvente-ici/habitat-et-jardin-energie/centralephotovoltaique-citoyenne-enrev



AXE 2 UN TERRITOIRE PÉRIURBAIN RESPONSABLE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE, RENOVATION ENERGETIQUE DANS LES COMMUNES, POUR LES PARTICULIERS ET LES ACTEURS TOURISTIQUES

Obj. opérationnel 14 : Accompagner les collectivités, les particuliers et les entreprises vers la maîtrise de leurs consommations énergétiques

En 2020, le programme d'accompagnement avec l'ALEC SQY se poursuit avec la mise à disposition de l'Espace Info Energie avec prêt de caméra thermique, et accompagnement par la plateforme de la rénovation RePerE Habitat. Le dispositif du CEP (Conseil en Energie Partagé) a été suivi dans 15 communes, et 2 communes ont engagé des travaux d'isolation pour des bâtiments publics. 4 projets de création de gîte en bâtiment ancien à caractère patrimonial ont été accompagnés.

Budget: 24 300€ (convention ALEC) + 24 000€ d'aides aux communes pour l'isolation de bâtiments + 3 908,75€ de subvention pour le CEP + 4 966€ HT d'aide pour les projets de gîtes.

Partenaires: ALEC-SQY et ALEC Ouest Essonne

Contact : Betty HOUGUET, chargée de mission Energie, b.houguet@parc-naturel-chevreuse.fr











DEVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Obj. opérationnel 14 : Accompagner les collectivités, les particuliers et les entreprises vers la maîtrise de leurs consommations énergétiques

Le Parc a accompagné techniquement le montage de projet d'énergies renouvelables tels qu'une unité de méthanisation agricole ou des productions solaires photovoltaïque pour les particuliers en autoconsommation ou en injection.

Budget: 12 000 € HT d'aides attribuées + 3 384€ TTC

Partenaires: IVALOE (BET), IPVF, InSunWeTrust

Contact : Betty HOUGUET, chargée de mission Energie,

b.houguet@parc-naturel-chevreuse.fr



Obj. opérationnel 18 : Réduire les nuisances sonores et lumineuses

En 2020, 2 communes ont mis en place un programme de rénovation de l'éclairage public (soit environ 29 points lumineux rénovés) et de nouvelles communes ont expérimenté l'extinction nocturne.

Un programme d'animation grand public a également été réalisé lors du jour de la nuit le 17 octobre : 1 sortie nocturne dans la réserve naturelle de St Rémy les Chevreuse.



Budget: 8 950,04 € HT d'aides attribuées

Contact : Betty HOUGUET, chargée de mission Energie,

b.houguet@parc-naturel-chevreuse.fr



DE DÉPLACEMENTS

MOBILITÉ TOURISTIQUE

Obj. opérationnel 19 : développer et promouvoir les transports alternatifs à la voiture individuelle

Organisation du bilan de la saison Baladobus 2019 avec les partenaires (musée national de Port Royal des Champs, Domaine de Dampierre, Château de Breteuil). Les travaux sur la ligne du RER B engendrent une baisse de fréquentation du Baladobus importante depuis 2 ans sur de nombreux week-ends. Ces travaux liés au projet du Grand Paris auront lieu à la même période dans les années à venir. Les différents partenaires en lien avec le PNR décident alors de faire partir le Baladobus de la Gare de la Verrière en 2020. Tout se met en place à partir de cette nouvelle desserte. Malheureusement en raison de la crise sanitaire le Baladobus ne sera pas mis en service. En parallèle, une réflexion est entamée fin 2020 pour rapprocher ce service de celui du TAD, l'idée étant de déployer ce moyen de transport à des fins touristiques.

Budget: Non consommé

Partenaires: Sites touristiques, communes, CCHVC, SAVAC

Contact : Mariannick Dumazeau Chargée de mission Tourisme durable, m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr

En savoir plus : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/ une-autre-vie-sinvente-ici/deplacements/transport-la-demandedemarrage-reussi



LIAISONS DOUCES ET ITINERAIRES CYCLABLES

Obj. opérationnel 19 : développer et promouvoir les transports alternatifs à la voiture individuelle

La mission Tourisme/Liaisons douces a la charge du déploiement de liaisons douces et d'itinéraires cyclables sur le territoire. Dans le cadre de cette mission le Parc vise à développer les infrastructures dédiées aux modes doux de déplacements afin de promouvoir ces modes de déplacements. Nous accordons une attention particulière à ce que ces itinéraires rallient les gares et les pôles d'attractivités du territoire.

En 2020, le Parc a donc contribué à la création de la liaison douce Saint-Rémy-lès-Chevreuse/Limours, tronçon de Boullay-les-Troux. Les travaux d'aménagement de la voie cyclable sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée qui ont débuté fin 2019 sur le tronçon situé sur la commune de Boullay-les-Troux (2,4 km), se sont terminés à l'été 2020. L'inauguration de la liaison douce a eu lieu en octobre 2020.

AXE 2 UN TERRITOIRE PÉRIURBAIN RESPONSABLE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIOUE



Budget: 70 000 € H.T.

Partenaires : Communes, Communautés de Communes du Pays de Limours, CODERANDO 78/91, Départements, Région.

Contact: Baptiste PERRIN, Technicien chemins et liaisons douces / b.perrin@parc-naturel-chevreuse.fr

ENTRETIEN ET RESTAURATION DES CHEMINS

Obj. opérationnels 19 : Développer et promouvoir les transports alternatifs à la voiture individuelle. 25 : Valoriser les patrimoines naturels, paysagers et culturels par des approches transversales

Le Parc contribue activement au maintien du maillage de chemins ruraux du territoire et à leur préservation en accompagnant les collectivités dans leurs projets de restauration de chemins. Le Parc apporte ainsi une aide technique et financière aux collectivités soucieuses de préserver ce patrimoine commun. Il assure également le suivi des chantiers et veille à la bonne réalisation des travaux.

Ainsi en 2020 le Parc a contribué à la restauration d'un tronçon très dégradé du Chemin Jean Racine :

Réhabilitation du CR 3 sur la commune de Saint-Lambert-des-Bois (tronçon du chemin Jean Racine). Reprise de l'ensemble du chemin et de ses accotements, très dégradés et très pentu sur 400 m : montant de la subvention **40 000 €**.

Le Parc poursuit son travail de collaboration avec le département des Yvelines pour trouver un itinéraire plus adapté au tracé de la Véloscénie à travers le bois Départemental de Beauplan à Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Budget: 40 000 € H.T.

Partenaires : Commune, CCHVC, Département 78, DRIEE Contact : Baptiste PERRIN, Technicien chemins et liaisons

douces / b.perrin@parc-naturel-chevreuse.fr



AIDE À L'ACQUISITION D'APPUIS VÉLO

Obj. opérationnel 19 : développer et promouvoir les transports alternatifs à la voiture individuelle

Depuis 2019, le Parc accompagne financièrement et techniquement les communes qui souhaitent promouvoir les déplacements à vélo sur leur territoire en faisant l'acquisition d'appuis vélo. L'objectif est d'inciter les habitants à se déplacer davantage à vélo dans les trajets du quotidien et ainsi de réduire l'usage de la voiture dans les déplacements de proximité.

La subvention du Parc (à hauteur de 50%) est conditionnée à une réflexion en amont sur les emplacements (en privilégiant les commerces et/ou les équipements publics) ainsi que sur l'intégration du mobilier choisi en prenant en compte les préconisations de la fiche-outil de l'espace public « Intégrer le mobilier dédié aux Vélos dans l'aménagement ».

En 2020, deux communes ont bénéficié de cette aide : Les Mesnuls et Auffargis, permettant l'installation au total de 37 appuis vélo, dans des sites stratégiques : mairie, écoles, commerces du centre-bourg, tennis, foyer rural, etc.

NOUVEAU : aide financière à l'installation d'arceaux vélos pour les prestataires touristiques

> Le Parc naturel régional souhaite encourager les mobilités douces sur son territoire et accompagner les communes dans l'installation de mobilier d'accroche afin de favoriser les déplacements à vélos. L'aide spécifique pour les communes et intercommunalités pour l'achat de mobilier d'appui-vélo peut à présent également bénéficier aux prestataires touristiques.

Budget: 3054 € en 2020

Contact : Charlène THOMAS – Chargée d'études Urbanisme et déplacements durables – c.thomas@parc-naturel-chevreuse.fr

En savoir plus : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/park-protected-area/les-aides/15-mobilite



▲ Arceaux installés au foyer rural d'Auffargis

LANCEMENT D'UN GROUPE DE TRAVAIL VÉLO

Obj. opérationnel 19 : développer et promouvoir les transports alternatifs à la voiture individuelle

Afin de donner un coup d'accélérateur aux projets visant le développement des déplacements à vélos, le Parc a lancé en 2020 un groupe de travail dédié. L'objectif est d'identifier des actions prioritaires à mener à court et moyen termes.

Présidé par Bertrand Houillon, maire de Magny-les-Hameaux, le groupe de travail réunit des élus, des associations de cyclistes et d'usagers et des techniciens du Parc.

La réunion de lancement a eu lieu le 17 décembre 2020, en visioconférence et a réuni 21 personnes.

Cette réunion a permis d'identifier trois grandes orientations pour ce groupe de travail :

1/ Améliorer le maillage du territoire et la continuité des liaisons douces (tant pour des pratiques touristiques que pendulaires)

- 2/ Développer les services autour du vélo
- 3/ Sensibiliser le grand public et les communes à la question de la mobilité à vélo (à travers, notamment, l'organisation d'un évènement « sans voiture »)

Budget : en régie

Contact : Charlène THOMAS – Chargée d'études Urbanisme et déplacements durables – c.thomas@parc-naturel-chevreuse.fr

En savoir plus : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autrevie-sinvente-ici/deplacements/liaisons-douces-et-velo

AXE 2 UN TERRITOIRE PÉRIURBAIN RESPONSABLE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIOUE

LANCEMENT DU TRANSPORT À LA DEMANDE

Obj. opérationnel 19 : Développer et promouvoir les transports alternatifs à la voiture individuelle

Les six véhicules du Transport à la Demande de la Vallée de Chevreuse et de Limours circulent depuis le 31 aout 2020 et les utilisateurs nombreux ont su tirer profit de ces taxis collectifs pour leurs déplacements quotidiens.

Dès les premiers mois, les chiffres de fréquentation ont confirmé que ce service de transport sur réservation est adapté au territoire rural du territoire.

- 6 683 trajets réalisés par les deux TAD (2 242 pour le TAD vallée de Chevreuse et 4 441 pour celui de Limours).
- 7 242 voyageurs qui ont fait appel au TAD pour se déplacer.
- 3 158 trajets (soit la moitié) ont permis de regrouper plusieurs voyageurs effectuant le même trajet.

Ce transport à la carte est une initiative commune du Parc naturel régional de Chevreuse, de la communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse et de celle du Pays de Limours. Elle est portée par la SAVAC et Île-de-France Mobilités, qui

assure aussi le financement et la plateforme de réservation en temps réel

Les six véhicules TAD sont 100 % électriques et donc avec zéro émission de particules fines et de gaz à effet de serre! Les bornes de recharges ont été financées par le Parc. Les 2 TAD sont suivis de près par tous les partenaires pour adapter et faire évoluer l'offre, afin de mieux répondre aux besoins et à la réalité de terrain.

Partenaires : SAVAC, Ile-de-France Mobilité, CC Haute Vallée de Chevreuse, CC du Pays de Limours

Contact: https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/deplacements-transport-la-demande-demarrage-reussi/le-transport-la





AXE 3 VALORISER UN HÉRITAGE EXCEPTIONNEL ET ENCOURAGER UNE VIE CULTURELLE RURBAINE ET RURALE



OBJECTIF STRATÉGIQUE 8 : PRÉSERVER L'IDENTITÉ ET LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES EN INTÉGRANT LA DIMENSION ÉCOLOGIQUE

CONSEILS AUX PARTICULIERS

Obj. opérationnel 22 : Préserver les morphologies urbaines, développer un urbanisme et une architecture innovants et de qualités

La mission Architecture accompagne les particuliers dans leur projet d'aménagement et de construction. Soit les particuliers s'adressent directement au Parc avant de réaliser des travaux ou de faire construire une nouvelle maison, soit les services d'urbanisme des communes et des intercommunalités interrogent le Parc afin de conseiller au mieux les particuliers ayant déposé un permis de construire. Pour chaque demande, nous étudions les projets et rédigeons une note de conseil, pouvant porter sur la volumétrie et l'emplacement du bâtiment sur la parcelle, le choix des matériaux et des couleurs, l'expression architecturale du projet... 455 conseils aux particuliers ont été dispensés en 2020 sur 39 communes du Parc dont 10 communes en Essonne et 28 communes dans les Yvelines.

282 des conseils en 2020 (soit 62%) sont directement à la demande des communes et les autres conseils (soit 48%) sont directement à la demande des particuliers.

41 des conseils en 2020 (soit 9%) croisent les thématiques Architecture et Patrimoine sur des projets portant à la fois sur des fermes et des granges patrimoniales, mais aussi des bâtiments repérés dans les PLU, etc.

Budget: Régie PNR

Contact: Anne Dufils a.dufils@parc-naturel-chevreuse.fr et Isabelle Beauvillard i.beauvillard@parc-naturel-chevreuse.fr mission Architecture

AXE 3 VALORISER UN HÉRITAGE EXCEPTIONNEL ET ENCOURAGER UNE VIE CULTURFILE RURBAINE ET RURALE

CONSEILS ARCHITECTURAUX POUR LES DEVANTURES COMMERCIALES

Obj. opérationnel 22 : Préserver les morphologies urbaines, développer un urbanisme et une architecture innovants et de qualité

La mission Architecture accompagne également les particuliers dans leur projet de devantures commerciales, par des conseils architecturaux. Soit les particuliers, sur les conseils de la commune, s'adressent directement au Parc avant de réaliser des travaux, soit nous recevons directement les permis par les services instructeurs. Ce travail de conseil se fait couramment en collaboration avec la mission développement économique du Parc, qui accompagne très amont les porteurs de projets dans le

montage de leurs dossiers de subventions régionales. Ainsi les conseils architecturaux sont intégrés et réfléchis dès la genèse du projet. 15 conseils ont été dispensés en 2020 sur 7 communes du Parc.

Contact: Anne Dufils a.dufils@parc-naturel-chevreuse.fr et Isabelle Beauvillard i.beauvillard@parc-naturel-chevreuse.fr mission Architecture

EXPOSITION DE L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE EN VALLÉE DE CHEVREUSE

Obj. opérationnel 22 : Préserver les morphologies urbaines, développer un urbanisme et une architecture innovants et de qualité

L'exposition « Architectures contemporaines en vallée de Chevreuse » a été conçue en 2008 pour apporter un éclairage nouveau sur les interactions possibles entre l'expression architecturale, le patrimoine et les paysages. Il est apparu que la qualité architecturale pouvait être mise en valeur et confortée, via la présentation de réalisations contemporaines sur le territoire du Parc naturel régional de la Vallée de Chevreuse. En 2020, l'exposition a été installée pour les journées de l'architecture sur les grilles de l'école de Clairefontaine.

Budget: Régie PNR

Contact: Betty HOUGUET b.houguet@parc-naturel-chevreuse.fr, Isabelle BEAUVILLARD i.beauvillard@parc-naturel-chevreuse.fr





CONNAÎTRE, PROTÉGER ET VALORISER LES

INVENTAIRES DU PATRIMOINE

Obj. opérationnel 23 : Améliorer la connaissance culturelle du territoire

PATRIMOINES CULTURELS

INVENTAIRES COMMUNAUX

Suite à l'élargissement Parc en 2011, les études d'inventaires sont devenues systématiques pour mieux connaître les nouvelles communes. L'inventaire du patrimoine d'une commune consiste en une analyse des cartes et des cadastres anciens, un travail de terrain avec une étude individuelle des édifices d'intérêt patrimonial selon la méthodologie du Ministère de la Culture, une campagne photographique réalisée depuis la voie publique pour illustrer ces derniers, et enfin une saisie dans la base de données commune aux quatre PNR franciliens qui sera rendue public sous peu. L'étude est ensuite remise à la municipalité et valorisée au moyen de projets de médiation.

En 2020, les communes suivantes ont été inventoriées :

- Courson-Monteloup : 23 éléments patrimoniaux recensés et étudiés dont 6 fermes
- Les Molières : 39 éléments patrimoniaux recensés et étudiés dont 7 fermes

Budget: Régie PNR

Partenaires : Communes de Courson-Monteloup et Les Molières Contact: Amandine Robinet a.robinet@parc-naturel-chevreuse.fr

En savoir plus: https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/

park-protected-area/un-territoire-preserve-patrimoine-historique/

inventaires-communaux

VERSEMENT DES DONNÉES SUR INTERNET ET BASE **DE DONNÉES INTERPARCS**

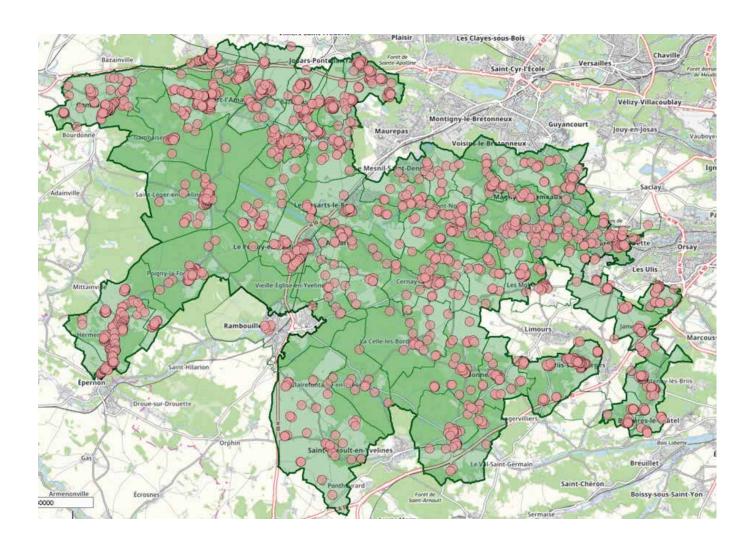
En 2020, le site internet du PNR a été alimenté par le versement de l'intégralité des synthèses communales et études Kargo, et par la valorisation des études thématiques sur les colombiers, mairie-écoles et le patrimoine forestier. Par ailleurs, les informations collectées lors des inventaires communaux et thématiques continuent d'être saisis dans une base de données interparcs et consultable par le public sur demande, avec une finalisation de l'interface publique prévue en 2021. Cette base de données contient actuellement 1886 fiches descriptives d'édifices.

Budget: Régie PNR

Contact : Amandine Robinet, chargée d'études Patrimoine Culture, a.robinet@parc-naturel-chevreuse.fr

En savoir plus: https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/ park-protected-area/la-methode-rapports-dactiviterapport-dactivite-2016-axe-3/realisation-dune-base

AXE 3 VALORISER UN HÉRITAGE EXCEPTIONNEL ET ENCOURAGER UNE VIE CULTURELLE RURBAINE ET RURALE



PROTECTION, RESTAURATION ET VALORISATION DES EQUIPEMENTS PATRIMONIAUX DU PARC

Obj. opérationnels 23 : Améliorer la connaissance culturelle du territoire.

24 : Préserver les patrimoines bâtis et étudier leurs éventuels prolongements contemporains

MAISON DE FER

Protection MH

Une demande de protection au titre de l'inventaire des Monuments historiques a été faite auprès de la DRAC Ile-de-France. Une réunion sur site a conclu à la possibilité de déposer un dossier auprès de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture. L'instruction est en cours.

Restauration

L'équipement nécessite aujourd'hui d'être repensé dans sa globalité pour répondre aux enjeux contemporains de l'accueil touristique et pédagogique. En effet, malgré des améliorations régulières, il n'est plus adapté aux exigences de confort actuel, aux réglementations récentes et nécessite une réhabilitation, après une trentaine d'années d'activité.

Une étude de pré-programmation de l'équipement de la Maison de Fer a été réalisée en 2018-2019 par le Parc dans le but de mener une réflexion globale sur la réhabilitation de cet équipement, la rénovation de l'offre d'hébergement et des activités associées pour permettre de proposer des solutions cohérentes à l'échelle du territoire du Parc et de mieux valoriser les potentiels de chacun.

Dans la continuité de cette étude de pré-programmation, le Parc à missionner une équipe de maitrise d'œuvre pour le chantier de restauration et d'aménagement de la Maison de Fer et la restauration de son jardin.

Phase 1 : Mission de diagnostic et de relevés (Réalisé)

Phase 2 : Mission de restauration de la Maison de Fer et mission

d'aménagement de la maison et de ses abords (En cours)

Phase 3: Restauration du jardin (A venir)



Valorisation

La valorisation de la Maison de Fer s'est faite en 2020 autour de la rédaction d'un panneau d'information patrimoniale (voir paragraphe panneaux patrimoine) et de l'ouverture au public et visites guidées lors des Journées du Patrimoine (80 visiteurs le samedi 19 septembre).

Partenaires: commune de Dampierre, ABF,

Service des Monuments historiques (DRAC Ile-de-France)

Contact: Anne Dufils a.dufils@parc-naturel-chevreuse.fr; Amandine Robinet a.robinet@parc-naturel-chevreuse.fr

En savoir plus : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/park-protected-area/un-territoire-preserve-patrimoine-historique/la-maison-de-fer

MOULIN D'ORS

Lancement d'une étude pour la restauration de la roue et la valorisation du site

Le moulin d'Ors a été restauré par le Parc naturel dans les années 1990. Il accueille récemment les bureaux d'une partie de l'équipe technique du Parc naturel.

Ce moulin faisait partie d'un ancien domaine dont le château a aujourd'hui disparu mais dont il reste par ailleurs les communs et des fabriques disséminées dans l'ancien parc. Aujourd'hui cet ensemble est une réserve naturelle gérée par la Mission Environnement du Parc naturel et la commune. C'est un lieu conservatoire et d'études mais aussi ouvert au public pour la promenade et la découverte.

La Mission Patrimoine Culture a réalisé un inventaire des moulins à eau du territoire des 53 communes qui composent le Parc naturel. Le moulin d'Ors est ressorti comme l'un des moulins exceptionnels du corpus. C'est à ce titre qu'il vient d'obtenir le label « Patrimoine d'intérêt régional » donné par la Région Ile-de-France.

Aussi apparait-il pertinent de repenser aujourd'hui la valorisation de ce patrimoine. C'est en effet un des rares moulins qui soit de propriété publique et accessible et donc support de pédagogie.

Grâce au label régional, des fonds peuvent être levés pour restaurer la roue. Cette remise en état s'articule avec le projet d'aménagement de la rivière La Mérantaise, dans le cadre de la politique de renaturation des rivières, qui prévoit de redessiner aussi le chemin historique de l'eau.

Dans le cadre du partenariat entre le Parc et l'Université Paris 1, les étudiants du master 2 « Gestion du patrimoine culturel » ont été mobilisés pour formuler des propositions de valorisation et d'envisager la restauration de la roue.

Budget : Régie PNR

Partenaires : Master Gestion du patrimoine culturel de l'Université Paris 1-Panthéon Sorbonne, Commune et associations de Châteaufort

Contact : Sophie DRANSART, chargée de mission Patrimoine Culture, s.dransart@parc-naturel-chevreuse.fr



AXE 3 VALORISER UN HÉRITAGE EXCEPTIONNEL ET ENCOURAGER UNE VIE CULTURELLE RURBAINE ET RURALE

CRÉATION ET ENTRETIEN DE CIRCUITS DE RANDONNÉE ET PANNEAUX PATRIMOINE

Obj. opérationnel 23 : Améliorer la connaissance culturelle du territoire ;

25 : Valoriser les patrimoines naturels, paysagers et culturels par des approches transversales

Afin de valoriser les richesses patrimoniales du territoire, le Parc installe, en collaboration avec les collectivités, des circuits de randonnée en boucle, balisés et équipés de mobiliers spécifiques. Les itinéraires retenus ont un intérêt paysager, et/ou environnemental et/ou culturel. Ces circuits contribuent aussi fortement à l'activité touristique et économique du territoire. Le Parc a d'abord mis en place une gamme de mobilier rural, réalisé dans le cadre d'une commande publique artistique avec le ministère de la culture, permettant de disposer des panneaux d'information patrimoniale, de poteaux fléchés et de panneaux de départ dans les communes.

En 2020 ont été réalisés 3 projets avec ce mobilier :

Sur la commune de Bonnelles

Pose de 4 panneaux en applique sur les éléments patrimoniaux suivants : La maréchalerie, l'Eglise, le château et ses dépendances et la Fontaine Saint-Symphorien.

Budget: Subvention Parc 70% = 1 846 € H.T.

Sur la commune de Dampierre

Les informations patrimoniales sur la Maison de Fer ont été actualisées suite à un travail de documentation historique réalisé par la Mission Patrimoine Culture. La réalisation de ce panneau en applique a été prise en charge par le Parc, propriétaire de cette maison. Elle a pu bénéficier d'un financement de la DRAC Ile-de-France dans le cadre de l'appel à projet Tourisme culturel.

Budget: 1 104, 80€

Partenaires: communes de Bonnelles, des Molières et de Dampierre, DRAC Ile-de-France, Ministère de la culture Contacts: Amandine ROBINET, a.robinet@parc-naturel-chevreuse.fr, Sophie DRANSART, s.dransart@parc-naturel-chevreuse.fr (Mission Patrimoine Culture), Baptiste PERRIN, b.perrin@parc-naturel-chevreuse.fr,technicien Chemins Liaisons Douces. En savoir plus: https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/deplacements-liaisons-douces-et-velo/itineraires-de-randonnees

Par ailleurs, le travail de réflexion sur une nouvelle gamme de mobilier s'est poursuivi en 2020 pour aboutir à l'élaboration d'un type précis de mobilier, d'une charte graphique, et du format des contenus. Cette gamme a donc pu être présentée et validée par la commission Tourisme – Liaisons douces. Enfin, le Parc a poursuivi son travail sur l'entretien des circuits pédestres : reprise du balisage, dégagement de chemin, nettoyage du mobilier, remplacement du mobilier dégradé.

Sur la commune des Molières

Rédaction et pose de 6 panneaux d'information patrimoniale réalisés en collaboration avec la mairie et les associations historiques locales : 4 panneaux sur pied et 2 panneaux en applique.





En plus, un panneau de départ de randonnée a été installé pour signaler le parcours aux promeneurs.

Budget : Total opération : 11 472.79 € H.T.

Subvention Parc 70% = 8030.95 € H.T - Part commune = 3441.84 € H.T.





Budget : Régie PNR

Partenaires: Communes, Associations locales Contacts: Baptiste PERRIN, Technicien chemins et liaisons douces / b.perrin@parc-naturel-chevreuse.fr

CONSEILS EN MATIÈRE DE PATRIMOINE

Obj. opérationnel 24 : Préserver les patrimoines bâtis et étudier leurs éventuels prolongements contemporains

La protection des patrimoines bâtis passe en grande partie par une veille du Parc qui s'assure de la qualité des éventuels projets contemporains dans les bâtiments anciens, ou de la protection du bâti existant, par le biais de diagnostics et de conseils architecturaux des missions Architecture et Patrimoine/Culture :

- Conseil aux communes pour la prise en compte du patrimoine bâti dans leur PLU comme Saint-Jean-de-Beauregard
- · Accompagnement des communes dans leur projet de réhabilitation de leurs biens : comme les bergeries Belleville à Gif-sur-Yvette, projet cœur de bourg à Fontenay-les-Briis, Restauration et aménagement de l'Abbaye des Moulineaux
- Des particuliers ont été accompagnés dans leur projet de réhabilitation de leurs biens : maison de notable au Perray, maison rurale à St Forget, grange à Boullay-les-Troux, maison rurale à Gambais, requalification d'îlot à La Queue-les-Yvelines, maison à Galluis

Les fermes patrimoniales font l'objet de conseils spécifiques : Grange ferme Edon à Fontenay, unité méthanisation à la ferme de Renonvilliers à Sonchamp, ferme d'Armenon aux Molières, ferme Villeneuve à Magny, ferme du château à Vaugrigneuse, ferme des Néfliers à Lévis, ferme de la Grange à Châteaufort.

Budget: Régie PNR

Partenaires: communes et propriétaires privés

Contact: Sophie Dransart s.dransart@parc-naturel-chevreuse.fr, Amandine Robinet a.robinet@parc-naturel-chevreuse.fr (Mission Patrimoine Culture), Anne Dufils a.dufils@parc-naturel-chevreuse.fr, Isabelle Beauvillard i.beauvillard@parc-naturel-chevreuse.fr (Mission Architecture)

AIDES A LA RESTAURATION DU PATRIMOINE

Obj. opérationnel 24 : Préserver les patrimoines bâtis et étudier leurs éventuels prolongements contemporains

Durant l'année 2020 et dans le cadre de la restauration du patrimoine bâti remarquable à destination des communes et des particuliers, huit subventions ont été accordées sur sept communes du territoire. Trois dossiers sont des demandes de subventions de particulier, un dossier est une demande de subvention de commune, et un dossier est une demande d'une association.

(Commissions restreintes du 23 janvier et du 24 novembre).

Restauration de la toiture d'une maison de bourg à Montfort-l'Amaury

Demandeur : Particulier

Montant de l'opération : 24.828,19€ HT

Taux de subvention : 30%

Montant de subvention du Parc : 5 000€ (plafond) Aide 1-4 Restauration du patrimoine privé non protégé

Restauration de l'enduit et de la toiture d'une maison rurale à Mareil-le-Guyon

Demandeur: Particulier

Montant de l'opération : 25.930€ HT

Taux de subvention : 30%

Montant de subvention du Parc : 5 000€ (plafond) Aide 1-4 Restauration du patrimoine privé non protégé



AXE 3 VALORISER UN HÉRITAGE EXCEPTIONNEL ET ENCOURAGER UNE VIE CULTURELLE RURBAINE ET RURALE

Restauration de la toiture du logis de la ferme des Mousseaux à Jouars-Pontchartrain

Demandeur : Particulier

Montant de l'opération : 50.100,80€ HT

Taux de subvention : 30%

Montant de subvention du Parc : 15 030,24€

Aide 1-10 Restauration des enveloppes extérieures des

bâtis des corps de fermes



Restauration de la toiture de la petite ferme

Demandeur : commune de Janvry Montant de l'opération : 47.142,85€ HT

Taux de subvention: 70%

Montant de subvention du Parc : 23 000€ (plafond) Aide 1-3 Restauration du patrimoine public non protégé



Dans le cadre d'un chantier Rempart, restauration et restitution des enduits et des modénatures en plâtre de la chapelle située sur le site de la Ferme d'Ithe au Tremblay-sur-Mauldre

Demandeur : Association APSAD Montant de subvention du Parc : 2 000€



Budget : 50 030.24 € H.T.

Partenaires: commission restreinte patrimoine, propriétaires et communes

Contact : Anne DUFILS, chargée de mission Architecture, a.dufils@parc-naturel-chevreuse.fr,

Sophie DRANSART, s.dransart@parc-naturel-chevreuse.fr,

Amandine ROBINET, a.robinet@parc-naturel-chevreuse.fr, mission Patrimoine Culture.(Mission Architecture)

VALORISATION DU PATRIMOINE

Obj. opérationnel 25 : Valoriser les patrimoines naturels, paysagers et culturels par des approches transversales

Petits trains du patrimoine

Lors de parcours en petit train, les 20 septembre et 11 octobre 2020, le PNR en partenariat avec les communes a proposé aux habitants de découvrir ou redécouvrir au travers d'anecdotes et d'animations théâtrales, les éléments patrimoniaux qui forgent l'identité de ce territoire. Les petits trains du patrimoine ont parcouru 50 km aux confins orientaux du Parc naturel. A bord, des commentaires sur le paysage traversé et des jeux sur un



carnet de voyage ont égayé les temps de trajet. Dans chaque commune, la troupe du « Théâtre de la Cavale » a mobilisé près de 20 comédiens professionnels et amateurs pour animer les 10 lieux patrimoniaux sélectionnés sur le parcours. Une deuxième représentation théâtrale a eu lieu dans chaque site pour en faire bénéficier au plus grand nombre d'habitants. Au total, 532 personnes ont assisté à l'évènement!

Budget: 23 415 €

Partenaires: Les 10 communes de l'Essonne (Janvry, Fontenay-les-Briis, Courson-Monteloup, Vaugrigneuse, Forges-les-Bains, Saint-Jean-de-Beauregard, Gif-sur-Yvette, Gometz-la-Ville, Les Molières, Boullay-les-Troux), la compagnie du Théâtre de la Cavale, le CG91

Contact: Amandine ROBINET, a.robinet@parc-naturel-chevreuse.fr, Sophie DRANSART, s.dransart@parc-naturel-chevreuse.fr, Mission Patrimoine Culture

En savoir plus : Les Petits trains du Patrimoine | Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (parc-naturel-chevreuse.fr)

Réalisation d'une exposition

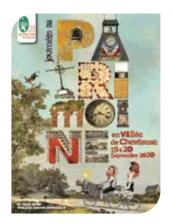
« A la découverte des patrimoines de l'Essonne »

Afin de restituer les inventaires de l'Essonne au grand public, en parallèle de l'évènement des Petits trains du patrimoine, une exposition pédagogique et illustrée de photographies a été réalisée. Il s'est agi de faire comprendre la diversité patrimoniale de notre territoire par le prisme des communes essonniennes du Parc, en présentant les différentes typologies et les éléments les plus remarquables de chacune révélées dans les inventaires.

Budget: 662,98 € **Partenaires:** Communes

Contact: Amandine Robinet a.robinet@parc-naturel-chevreuse.fr





Journées du patrimoine 2020

Chaque année, ont lieu les Journées européennes du Patrimoine, le 3e week-end du mois de septembre. En 2020 pour la France, la 37e édition de ces Journées s'est déroulée les samedi 19 et dimanche 20 septembre, avec pour thème national « Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie ! ».

A l'échelle du Parc, cet événement consiste à rassembler et coordonner les animations prévues par différentes structures sur le territoire pour le week-end, afin de les éditer dans un programme spécifique au Parc. Au total, 80 animations sur 30 communes ont été recensées.

Cet événement est également l'occasion d'animer les sites gérés directement par le Parc (RNR de Bonnelles, Maison de Fer) et de mettre en valeur son action envers le patrimoine des communes (Petits trains du patrimoine restituant les inventaires des communes de l'Essonne).

Budget: 6 441 €

Partenaires : Communes, propriétaires, associations du territoire

Contact: Sophie DRANSART, s.dransart@parc-naturel-chevreuse.fr, Amandine ROBINET,

a.robinet@parc-naturel-chevreuse.fr, mission Patrimoine Culture

En savoir plus : Journées du Patrimoine | Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

(parc-naturel-chevreuse.fr)

AXE 3 VALORISER UN HÉRITAGE EXCEPTIONNEL ET ENCOURAGER UNE VIE CULTURELLE RURBAINE ET RURALE



DÉVELOPPER UNE ACTION CULTURELLE PARTAGÉE, CONTEMPORAINE ET INNOVANTES

SOUTIEN AUX PROJETS ET MANIFESTATIONS CULTURELLES

Obj. opérationnel 26 : Accompagner, soutenir et valoriser les activités et les acteurs culturels du territoire

Accueil des porteurs de projets, instruction des dossiers et animation des commissions restreintes : 2 mai et 24 novembre / Animation de l'Intercommission patrimoine culture : 23 janvier.

• Les Journées Ravel 2020 (Annulé) : 8 000 euros votés et non versés

Hélium Portes Ouvertes 2020 : 2 500 euros
Révision Les Journées Ravel : 3 535 euros
La Rondes – Les Fugaces : 5 000 euros

A cause de la situation sanitaire seul le Parcours d'artistes d'Hélium a pu se ternir en octobre

Les autres événements, récurrents ou non, ont été annulés.

En soutien, l'association des Journées Ravel a été dédommagée de frais de communication engagés.



Budget voté: 11 035 €

Partenaires: Acteurs culturels et communes, commission

restreinte culture

Contact : Sophie DRANSART, chargée de mission Patrimoine

Culture, s.dransart@parc-naturel-chevreuse.fr

FÉDÉRATION DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS AUTOUR D'UN PROJET COMMUN – SE METTRE AU VERT

Obj. opérationnel 27 : Mettre en place une action culturelle spécifique et innovante

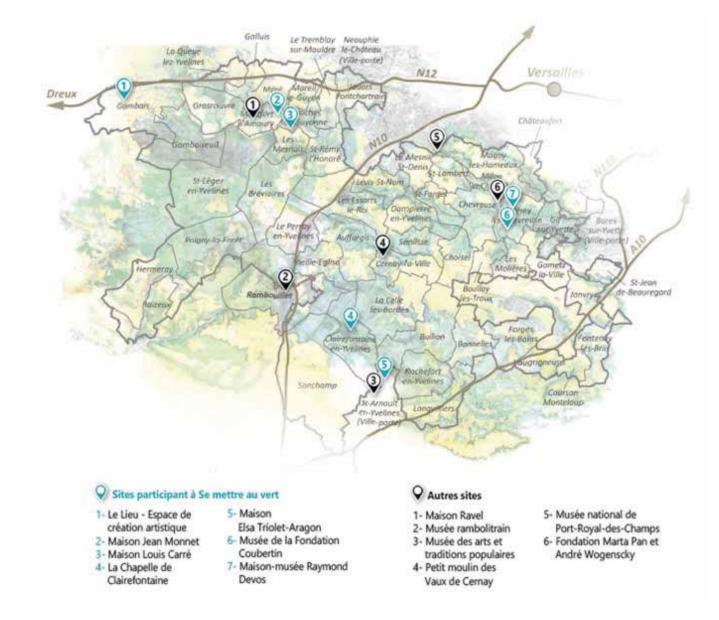
Mise en place de la résidence artistique « Se mettre au vert » financée par la DRAC Ile de France dans le cadre du dispositif des résidences mission



L'ambition de ce projet était de mettre en valeur les équipements culturels du Parc fédérés dans le réseau « l'Art à

demeures » autour d'une thématique commune : chacun d'eux a été le lieu d'une installation à la campagne de personnalités plus au moins connue.

Organisation avec l'équipe artistique sélectionnée le 24 octobre 2019 du programme d'action et de leurs repérages dans les 7 sites partenaires. Signature d'une convention avec eux ainsi qu'avec chaque lieu et commune partenaire. Etaient prévus un atelier d'écriture ou un atelier de captation sonore dans chacun des 7 sites, des ateliers scolaires, 1 atelier jeunes. Un groupe de personnes impliquées pour suivre et être associées au travail artistique, appelé « Les Sensibles » devaient se constituer. Un événement de clôture dans chacun des lieux devait rendre compte de la thématique, nourri par les rencontres et les repérages menés par les artistes.



AXE 3 VALORISER UN HÉRITAGE EXCEPTIONNEL ET ENCOURAGER UNE VIE CULTURELLE RURBAINE ET RURALE

En raison de la situation sanitaire une première programmation d'ateliers envisagés de mars à juin 2020, a du être déplacée. Cette nouvelle programmation prévue d'octobre 2020 à mars 2021 a elle aussi été annulée par le deuxième confinement.

Deux flyers (4pages), récapitulant les différents rendez-vous, ont été édités (14.000 exemplaires à chaque fois) ainsi que des affiches et des calicots.

Au final seuls 3 rendez-vous ont pu avoir lieu.

Date	Atelier	Lieu	Commune
Mardi 13 octobre	Scolaire	La Chapelle	Clairefontaine
Vendredi 16 octobre (19h-21h)	Kackicdiici		Clairefontaine
Mercredi 28 octobre Jeunes (14h-17h) (ALC Chevreuse)		Musée Coubertin	Saint-Rémy- lès-Chevreuse



Du fait de la complexité de la situation il a été décidé d'arrêter le projet et de renoncer à une 3eme programmation d'ateliers. Les événements finaux prévus dans chacun des 7 sites ont aussi été abandonnés.

Budget: Budget initial 40 000 € (dont 20.000 de subvention de la DRAC). Réalisé 20.500 €

Partenaires: DRAC Ile-de-France.

7 lieux culturels : Maison Elsa Triolet – Aragon ; Maison-musée Raymond Devos ; Le Lieu - Espace de création artistique ; Maison Louis Carré ; Maison Jean Monnet ; Musée de la Fondation Coubertin ; La Chapelle de Clairefontaine, Centre d'art 5 communes : Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Clairefontaine-en-Yvelines, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Bazoches-sur-Guyonne, Gambais

Contact : Sophie DRANSART, chargée de mission Patrimoine Culture, s.dransart@parc-naturel-chevreuse.fr

En savoir plus : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/vie-sociale-et-culturelle/se-mettre-au-vert

AXE 4 UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL INNOVANT ET DURABLE AUX PORTES DE LA MÉTROPOLE



VALORISATION DES SAVOIR-FAIRE DU TERRITOIRE

Obj opérationnel 30 : Maintenir et développer l'artisanat, le commerce et les services de proximité

Le Parc cherche à accompagner les artisans du territoire dans la diversification et la promotion des savoir-faire. Le développement des loisirs créatifs constitue une opportunité structurante pour l'artisanat et le territoire. En effet, l'intérêt est également de promouvoir l'écosystème local- hébergement, offre de randonnée, visite de ferme et écomobilité.

Pour ce faire, le Parc a mis en place sur son site internet, un annuaire référençant actuellement 72 artisans d'art et artistes. Le Parc cherche aujourd'hui à accompagner les professionnels dans la structuration des offres de stages et à leur donner plus de visibilité et plus de retombées économiques.

Un partenariat avec la plateforme Wecandoo a permis à 7 artisans et producteurs de valoriser leurs stages.



AXE 4 UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL INNOVANT ET DURABLE AUX PORTES DE LA MÉTROPOLE

Yvelines, La Boissière



Réalisez votre fromage fermier de chèvre

4H - 75 €

Essonne, Pecqueuse



Créez votre gin

7H-160€

La vallée de Chevreuse



Réalisez votre carnet faitmain

7H - 150 €

Vallée de Chevreuse



Initiez-vous au brassage à deux

4H - 160 €

Yvelines, Bonnelles



Initiez-vous à l'apiculture

7H - 120 €

Yvelines, Bonnelles



Passez une journée dans la peau d'un apiculteur

8H - 120 €

Hermeray



Découvrez l'art du tissage artisanal

1J - 100 €

Budget: 1 200 € TTC

Partenaires: Wecandoo, Chambre des métiers

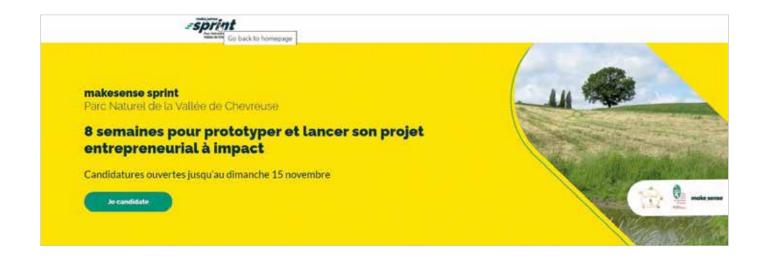
Contact : Xavier STEPHAN, Sandrine MISSAKIAN, s.missakian@ parc-naturel-chevreuse.fr, mission Développement économique

En savoir plus: https://wecandoo.fr/ateliers/pnr-chevreuse

PROGRAMME EMERGENCE DE PROJETS INNOVANTS

Obj. opérationnel 32 : Accompagner le développement d'une économie sociale et solidaire

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse possède une expérience reconnue dans l'accompagnement de projets innovants. Pour accompagner l'émergence de projets innovants, le Parc a décidé de réunir les compétences des missions Mobilité, Energie, Tourisme, Agriculture et Développement économique dans le pôle la « Fabrik du Parc naturel » et de lancer un appel à projets en partenariat avec l'incubateur Makesense https://sprintpnr.makesense.org.



L'appel à projets a recueilli 36 candidatures. Les Présidents des commissions thématiques et le Président du Parc ont sélectionné 10 projets pour bénéficier du programme : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/activites-economiques/sprint-pnr-x-make-sense

Budget: 6 600 € TTC pris en charge dans le cadre du Programme TRESSON (FEADER)

Partenaires : AVISE, MAKESENSE

Contact: Sandrine MISSAKIAN, s.missakian@parc-naturel-chevreuse.fr, mission Développement économique

En savoir plus: https://sprintpnr.makesense.org/,

https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/

activites-economiques/sprint-pnr-x-make-sense

AXE 4 UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL INNOVANT ET DURABLE AUX PORTES DE LA MÉTROPOLE



CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE D'UNE AGRICULTURE ET D'UNE SYLVICULTURE DIVERSIFIÉE ET ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES

MESURES AGROENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES

Obj. opérationnel 34 : Contribuer au dynamisme de la filière agricole

L'année 2020 est une année charnière pour les MAEC. En effet, la PAC devait être réactualisée pour le printemps, mais suite à des désaccords au niveau européen, cette sortie a été repoussée à plusieurs années. Le destin des MAEC pour cette année était donc incertain.

Des mesures ont pu être contractualisées pour une durée de cinq ans, d'autres pour une année et d'autres n'ont pas pu être engagées. Sur le tableau ci-dessous, vous pourrez avoir les chiffres d'engagements pour l'année 2020 sur le Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) de la Haute Vallée de Chevreuse :

Type de mesure	Surface		
Couvert (5 ans)	68 ha		
Phytosanitaire (5 ans)	64 ha		
Herbe (1 an)	17 ha		
Système élevage (1 an)	480 ha		



Budget : 390 000 €

Partenaire: Chambre d'Agriculture

Contacts : Clarisse BLANCHARD, chargée de mission Agriculture durable (c.blanchard@parc-naturel-chevreuse.fr) et Gregory PATEK, chargé d'étude Nature Environnement

(g.patek@parc-naturel-chevreuse.fr)

PAIEMENT POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

Obj. opérationnel 34 : Contribuer au dynamisme de la filière agricole

Le Parc s'intéresse aux Paiements pour Services Environnementaux. Il s'agit de rémunérer les agriculteurs pour les services environnementaux qu'ils fournissent : maintien et amélioration de la biodiversité, maintien d'une bonne qualité de l'eau, lutte contre le ruissellement...

En 2020 a été lancé un diagnostic de faisabilité sur le territoire du Parc, financé par l'Agence de l'Eau. Le projet consiste à définir les enjeux qui pourraient être ciblés par les PSE, et à construire un PSE expérimental pour au moins un des enjeux identifiés. Un diagnostic est en cours sur trois zones d'étude : la vallée de la Guesle, la plaine de Sonchamp et le plateau de Cernay. Ces trois territoires sont caractérisés par la grande culture : un domaine agricole très présent sur le Parc, représentant donc un levier d'action fort. Ce projet est également l'occasion pour le Parc de renforcer ses liens avec les acteurs agricoles, dont la Chambre d'Agriculture, les instituts techniques tels qu'Arvalis et Terre Inovia, et les agriculteurs euxmêmes. Projet innovant et créateur de lien, la proposition de Paiements pour Services Environnementaux verra le jour au printemps 2021.



Budget: 30 000 €

Partenaire : Chambre d'agriculture, Agence de l'Eau Seine

Normandie

Contacts: Clarisse BLANCHARD, chargée de mission « Agriculture durable » (c.blanchard@parc-naturel-chevreuse.fr). Travail réalisé par Capucine SIMON, chargé d'études Agriculture.

APPUI À L'ÉMERGENCE D'UN TIERS-LIEU AGRICOLE

Obj. opérationnel 35 : Favoriser la diversification des activités agricoles, les filières courtes, les démarches qualité et environnementales

Le site de 6 000 m² situé en entrée de bourg de la commune de Gometz-laville est en friche depuis plus de 10 ans. Un groupement d'entrepreneurs agricoles a lancé la reprise du site et proposera des espaces de travail (sous forme d'atelier), des formations, un dispositif d'accompagnement au test d'activités.

Budget: 4 748 € cofinancement des études architecturales. 1600 € frais de collecte du financement participatif

Partenaire : ANCT, Conseil régional Ile-de-France, Conseil départemental de l'Essonne, la Couveuse le Champs des possibles

Contacts: Sandrine MISSAKIAN, s.missakian@parc-naturel-chevreuse.fr, mission Développement économique

Site internet: https://serres-beaudreville.org

Le Parc accompagne le groupement à :

- Structurer le projet (appui méthodologique, outils, temps de travail d'une stagiaire),
- Solliciter les financements publics (Etat, Région, Département, PNR) et privés via le financement participatif (22 000€ de dons levés auprès de 264 contributeurs),
- Relayer l'offre d'hébergement et de service aux transformateurs alimentaires et agricoles du territoire pour renforcer la démarche,
- Communiquer auprès des habitants, des élus.



AXE 4 UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL INNOVANT ET DURABLE AUX PORTES DE LA MÉTROPOLE

PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE

Obj. opérationnel 35 : Favoriser la diversification des activités agricoles, les filières courtes, les démarches qualité et environnementales

2020 a été une année de transition pour le Projet Alimentaire de Territoire. Deux plénières ont été organisées en début d'année pour finaliser le diagnostic et établir des priorités pour l'élaboration du plan d'actions. Ces deux évènements ont réuni une centaine de personnes issues de différentes structures actives sur l'échelle du territoire.

La période du confinement a permis de prendre le temps de finaliser le diagnostic, affiner le plan d'actions et travailler sur la gouvernance. L'équipe PAT s'est réunie plusieurs fois pour travailler à l'avancement du projet.

La fin d'année a permis de commencer à lancer les actions. Le volet communication débouche doucement vers l'organisation d'actions avec l'association ACTI (du Champs à la Table) pour l'organisation d'ateliers avec les communes. Le volet production amène à la réalisation d'ateliers diversification à destination des agriculteurs. Le volet contractualisation conduit à l'organisation d'ateliers avec les acteurs de la restauration collective pour la création de contrat type. Et le volet foncier propose de travailler sur un catalogue de formations à destination des élus.



Budget: 74 000 € (dont 35 000 € de subvention DRIAAF IDF)

Partenaire: Bergerie nationale, Chambre d'agriculture IDF, GAB, Terres de liens, communautés de communes...

Contacts: Clarisse BLANCHARD, chargée de mission Agriculture, c.blanchard@parc-naturelchevreuse.fr, Xavier STEPHAN, chargé de mission Développement économique, x.stephan@parc-naturel-chevreuse.fr

En savoir plus : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/sites/default/files/media/diagnostic_pat.pdf



CONFORTER LE DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME ET DE LOISIRS DURABLES ADAPTÉS

À TOUS LES PUBLICS

MAITRISE DE LA FRÉQUENTATION DANS LES ESPACES NATURELS

Obj. opérationnel 37 : Maitriser les effets de la fréquentation et des activités sportives sur les espaces naturels

Afin de maitriser la fréquentation dans les espaces naturels le Parc s'appuie sur différents leviers. Tout d'abord il joue un rôle pédagogique auprès des utilisateurs des espaces naturels et incite les communes à prendre des arrêtés pour interdire la circulation des engins à moteur sur leurs chemins ruraux. Pour accompagner ces mesures incitatives et règlementaires le parc subventionne également la mise en place de barrières sur les chemins ruraux.

Aussi, le territoire étant l'aire de jeu de nombreuses associations sportives qui y organisent de nombreuses manifestations (trail, courses VTT, courses d'orientation...), le Parc veille à préserver les espaces naturels et à maitriser l'impact de ces pratiques sportives. Pour cela il est amené à donner un avis sur les manifestations sportives ayant lieu sur son territoire. Au vu des

conditions sanitaires de l'année 2020 la plupart des événements sportifs ont été reportés ou annulés. C'est pourquoi le nombre de demande d'avis est extrêmement faible cette année. Ainsi en 2020, le parc a financé 3 barrières et donné 7 avis sur des manifestations sportives.

Budget: 1 459 € H.T. de barrières

Partenaire: Communes, Communautés de communes, ONF, Région, Départements, SMAGER, Associations sportives

Contacts: Baptiste PERRIN, Technicien chemins et liaisons douces / b.perrin@parc-naturel-chevreuse.fr

AXE 4 UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL INNOVANT ET DURABLE AUX PORTES DE LA MÉTROPOLE

ITINÉRANCE À VÉLO: VÉLOSCÉNIE

Obj. opérationnel 38 : Structurer l'offre touristique du territoire et l'adapter aux clientèles, mettre en réseau les acteurs touristiques du territoire

Participation aux réunions du comité d'itinéraire, 1ère réunions de préparation du projet Cinécyclo, accueil des blogueurs « d'un monde à vélo » au gîte des Hauts-Besnières avec une offre du BONPICNIC.

« Finalement, nous arrivons au gîte d'étape assez tard, vers 20h. Nous sommes heureux d'être arrivés car cette ancienne maison forestière est exceptionnelle et donnerait presque envie de déménager en plein milieu de la forêt de Rambouillet. Nous y dégustons notre pique-nique paisiblement et recevons la visite d'un chevreuil en plein milieu du repas »

Où dormir ? Au gîte d'étape les Hauts-Besnières. Ce centre est avant-tout dédié aux enfants pour les sensibiliser à la nature. Mais le week-end, le lieu est ouvert aux randonneurs. Un vrai bon plan! »

Budget: 1 500 € TTC (convention de partenariat pluriannuelle)

Partenaire: Comité d'itinéraire Véloscénie

Contacts : Mariannick DUMAZEAU, chargée de mission Tourisme durable, m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr

En savoir plus : La Véloscénie : 450 km à vélo de Paris au

Mont-Saint-Michel (un-monde-a-velo.com)



ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET

Obj. opérationnel 38 : Structurer l'offre touristique du territoire et l'adapter aux clientèles, mettre en réseau les acteurs touristiques du territoire

- Offre de balade : Hop en trot, balade en calèche (mise en place à l'Espace Rambouillet)
- Hébergements insolites : Margaux Murraciole, BYOM
- Balades à vélo pour partir à la découverte des acteurs de la transition du PNR dans le cadre du sprint Makesense/PNR
- Projet Trottinettes électriques tout terrain en cours
- Projet Accrobranches : non abouti

• LEBONPICNIC : valorisation de l'offre de produits locaux

Mise en place d'une offre de pique-nique locavore en lien avec la start up LEBONPICNIC, Palme du Tourisme durable. Organisation d'un comité de pilotage avec les élus, rencontre avec différents sites et acteurs touristiques pour la mise en place de partenariats : Espace Rambouillet, Château de Breteuil, Domaine de Dampierre, Bergerie nationale, Fourchettes et Manivelles, campagne photo

valorisation de cette offre en lien avec l'offre de randonnées du PNR.



Budget: 5 000 € TTC

Partenaire: Artisans du PNR, sites touristiques

Contacts : Mariannick Dumazeau Chargée de mission Tourisme durable, m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr

En savoir plus: https://lebonpicnic.com/fr/parc-naturel-

regional-haute-vallee-de-chevreuse-2/

L'OFFRE D'HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

Ouverture de 2 gîtes aux Bréviaires : la maison d'Aida 1 d'une capacité de 10 personnes la maison d'Aida 2 d'une capacité de 6 personnes, gîtes labélisés Gîtes de France 3 épis. Ouverture d'un 1 gîte à Saint-Rémy-Lès-Chevreuse, le moulin de Vaugien, classé 4 * d'une capacité de 10 personnes.

Accompagner les acteurs du tourisme dans une démarche de développement durable : Aide Eco environnementale pour les investissements en isolation et installation d'énergies renouvelables

Le Parc naturel régional destination de Tourisme durable accompagne les prestataires touristiques dans la réalisation de leurs projets de rénovation. Travaux d'isolation, installation de panneaux solaires pour l'eau chaude ou produire de l'électricité, chaudières bois. La mission énergie du Parc en lien avec la mission tourisme accompagne les professionnels sans leurs projets.

Rénovation d'une grange sur la commune de Chevreuse pour y créer un gîte, projet accompagné par le Parc.



Contacts : Mariannick DUMAZEAU, chargée de mission Tourisme durable, m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr

DÉVELOPPEMENT ET VALORISATION DE L'OFFRE DE RANDONNÉES

Obj. opérationnel 39 : Renforcer la promotion du territoire

Intégrations de 52 nouvelles randonnées sur rando.pnr-idf.fr, actualisation de 25 itinéraires et descriptifs avec intégration de nouveaux contenus et points d'intérêts. En 2020 : l'appli et le portail web propose 72 itinéraires de randonnées, 193 Pois, 102 contenus touristiques. Une première campagne Facebook est lancée afin de développer la notoriété de cette offre : 800000 vues de la vidéo de promotion de l'appli rando.pnr-idf.fr.

+ Création d'un nouveau circuit autour de Vaugrigneuse

Budget : 9 000 €

Partenaire : Sylvaine BATAILLE, Guide de Parc, PNR

franciliens, commune de Vaugrigneuse.

Contacts : Mariannick DUMAZEAU, chargée de mission Tourisme durable, m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr

En savoir plus : rando.pnr-idf.fr



AXE 4 UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL INNOVANT ET DURABLE AUX PORTES DE LA MÉTROPOLE

PETIT MOULIN DES VAUX DE CERNAY

Obj. opérationnel 39 : Renforcer la promotion du territoire

Fermeture de l'équipement au public. Maintien et suivi des visites organisées par les guides de Parc pour les groupes adultes et scolaires dans le respect des règles sanitaires.

Groupes adultes : 10 octobre (12 personnes de Voisins-Le-Bretonneux), vendredi 18 septembre (10 personnes asso Haüy de Guyancourt), 31 mai (10 personnes).

Visites pour scolaires: 5 octobre (2 classes de Fontenay-le-Fleury: 22 et 22 élèves), 6 octobre (2 classes de Conflans-St-Honorine: 25 et 25), 9 octobre (2 classes Fontenay-Le-Fleury 26 et 21 élèves), 12 octobre (2 classes de Conflans-St-Honorine: 25 et 25 élèves), 15 octobre (1 classes de Senlisse environ 25 élèves).

Soutien apporté à la commune de Cernay la ville et à l'Association des Peintres en Vallée de Chevreuse afin d'ouvrir le musée

lors des journées du Patrimoine : une demie journée d'ouverture, 100 personnes accueillies. Soutien financier accordé pour soutenir l'association dans l'organisation du Pique-nique des Peintres, événementiel annulé pour cause de Covid.

Suivi des réunions et de la réflexion autour de la reprise de l'équipement.

Budget: 1 257 €

Partenaire: Guides de Parc, Commune, Association des

Peintres en Vallée de Chevreuse

Contacts : Mariannick DUMAZEAU, chargée de mission Tourisme durable, m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr



AXE TRANSVERSAL CONTINUER D'ÊTRE INNOVANTS ENSEMBLE

A. STRUCTURER UNE OFFRE ÉDUCATIVE ADAPTÉE AUX ENJEUX DU TERRITOIRE

Plusieurs opérations et supports éducatifs ont été mis en place en 2020. L'action éducative est transversale et s'adresse à différents publics. Elle permet d'apporter des éléments de compréhension sur les problématiques du territoire en lien avec la Charte du Parc et contribue à mobiliser acteurs et habitants autour des objectifs du projet.

LIVRET D'OFFRE PEDAGOGIQUE - EDITION 2020-2021

Les livrets d'offre pédagogique « A l'école du Parc » présentent les différentes opérations portées directement par le Parc ainsi que les propositions pédagogiques des acteurs éducatifs du territoire et un grand nombre de ressources et d'outils thématiques. Les deux versions (maternelle-élémentaire et collège-lycée) sont distribuées à l'ensemble des établissements scolaires ainsi qu'aux élus des communes du Parc, des Villes portes et des communes associées.

La diversité des patrimoines bâtis et des milieux naturels du Parc sont des richesses inépuisables pour découvrir, explorer, comprendre l'environnement et illustrer les notions vues en classe.

Budget: 3 280,80 € (conception graphique et impression)

Partenaire : Structures et acteurs éducatifs du territoire

Contacts: Frédéric POUZERGUES et Cindy GAUDIN,

mission Education à l'Environnement – education@parc-naturel-chevreuse.fr



PROJETS SCOLAIRES 2019-2020

Dans le cadre du montage et de la réalisation de projets scolaires en lien avec les patrimoines naturels et culturels et avec le projet de territoire, le Parc apporte aux enseignants un soutien pédagogique, technique et financier.

Pour l'année scolaire 2019-2020, il était prévu que 99 projets scolaires soient soutenus par le Parc et les acteurs éducatifs du territoire via les livrets d'offre pédagogique, répartis sur 21 communes du Parc, 1 Ville porte, 1 Commune associée et 9 autres communes franciliennes.

71 devaient bénéficier d'une aide directe de l'équipe technique du Parc (aide au montage de projets, animations) et parmi elles 11 d'une aide financière du Parc (en plus du soutien technique) et 10 de la subvention de l'AESN via le Parc au titre des « Classes d'eau ». La crise sanitaire a très fortement impacté les actions scolaires programmées principalement au printemps 2020 : La plupart des projets planifiés ont été reportés ou annulés. 10 seulement ont pu être réalisés sur l'année scolaire (dont 2 Classes d'eau et une Classe nature aux CIN des Hauts-Besnières). Seuls 4 des projets aidés financièrement par le Parc ont été réalisés. La Fête des écoles du Parc, événement fédérateur organisé chaque année, n'a donc pas eu lieu en juin comme prévu.

Une alternative au confinement pour le public scolaire en partenariat avec l'Education nationale :

Afin de pouvoir continuer à proposer des projets aux enseignants dont les élèves étaient, à la sortie du confinement, pour partie en classe et à la maison, un projet de « blog nature » financé par le Parc a été mené en partenariat avec l'Education Nationale (circonscriptions de Chevreuse et d'Orsay) et la Guide de Parc Solen Boivin force de proposition. 6 classes ont pu ainsi relever divers Défis nature.

Budget : Aides financières du Parc : Programmées : 5 457,12 € / réalisées : 1328,85 €

Aide financière de l'AESN: Programmée: 7 000 € / réalisées: 1400 €. 1 400 € ont également été versés au Parc pour l'accompagnement des projets (le Parc est relai de l'Agence de l'Eau sur son territoire pour accompagner les enseignants dans le montage et la réalisation des Classes d'eau et assurer le lien avec la commune et les différents acteurs du domaine). Blog nature: 1785 €.

Partenaires : Education Nationale, AESN, Structures et acteurs éducatifs du territoire

Contacts: Frédéric POUZERGUES et Cindy GAUDIN, mission Education à l'Environnement – education@parc-naturel-chevreuse.fr

AXE TRANSVERSAL CONTINUER D'ÊTRE INNOVANTS ENSEMBLE

FORMATIONS

Dans le cadre du partenariat engagé depuis de nombreuses années avec l'Education Nationale, le Parc est sollicité pour réaliser des formations inscrites dans le plan de formation continue des enseignants. Pour l'année scolaire 2019-2020, 41 enseignants ont bénéficié de deux sessions de formations « Le jardin, un outil pour la découverte du vivant » et d'une session de formation « Paysage et patrimoines ».

Par ailleurs, des formations devaient être réalisées dans la cadre de l'opération « Je jardine avec la nature et c'est facile » mise en place par la mission paysage. Elles n'ont pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.

Partenaire: Education Nationale

Contacts: Frédéric POUZERGUES et Cindy GAUDIN,

mission Education à l'Environnement education@parc-naturel-chevreuse.fr



B. MOBILISER LES ACTEURS ET HABITANTS DU PARC

Budget communication: 100 000 €

EDITIONS ET NUMERIQUE, EN QUELQUES CHIFFRES

- 3 numéros de l'Echo du Parc, imprimés et diffusés en 70 500 exemplaires chacun,
- 11 800 abonnés Facebook (+ 1 000 nouveaux abonnés en 2020),
- 150 publications (portées mensuelles des publications : 26 000 personnes),
- Vidéo renaturation de l'Yvette diffuse en avril 2020 : 105 000 vues
- 293 149 visiteurs sur le site internet (+ 68 331 en 2020 par rapport à 2019)
- 1 048 451 pages vues sur la totalité du site, dont 65% pour la rubrique « Destination Parc ». Environ 96 000 pages vues uniquement pour la Randonnée, et 110 actualités publiées.
- 35 newsletters bi-mensuels, devenus hebdomadaires pendant les confinements successifs, envoyées à destination de 8 000 abonnés,
- Plaquette pour les élus Ma commune est dans le Parc, 1 000 exemplaires
- Vidéo de promotion des sorties de Guide de Parc avec Solen Boivin
- Réalisation d'une lettre aux nouveaux habitants

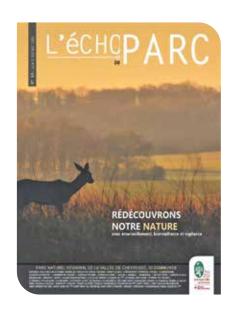
Contacts: Virginie LE VOT, v.levot@parc-naturel-chevreuse.fr, Pascale CAMUS, p.camus@parc-naturel-chevreuse.fr, Claire MONTET, c.montet@parc-naturel- chevreuse.fr

En savoir plus:

Site internet: https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/
Facebook: https://fr-fr.facebook.com/parcnaturelchevreuse/
Chaîne Youtube: https://www.youtube.com/channel/

UC3n8p8TyjsqHigYfLHGXJaA





DOCUMENTATION TOURISTIQUE

Balade découverte de Vaugrigneuse, réédition du Flyer rando.pnr-idf.fr, actualisation et réédition de la balade découverte « Chemin Jean Racine », réédition des balades VAE/VTC au départ de l'Aiguillage, réédition du Flyer Gîtes de Parc. La carte du Parc : Totalement repensée notre offre de randonnées pédestres et vélos (localisation de chaque point de départ de randonnées du Parc sur la carte) ainsi que les grands itinéraires qui traversent le Parc : la Véloscénie, le Chemin de Saint Jacques de Compostelle. Changement de charte graphique à l'occasion de cette nouvelle édition.



Budget: 8 730 €

Contacts: Mariannick Dumazeau Chargée de mission Tourisme durable / m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr

ANIMATIONS

Guides de Parc : 52 sorties grand public et balades thématiques à dates fixes pour 493 adultes et 187 enfants. Guide patrimoines : 30 sorties grand public autour du jardin au naturel, du paillage, des plantes sauvages comestibles, du paysage, formations.

Contact: Virginie LE VOT, chargée de mission Communication, v.levot@parc-naturel-chevreuse.fr, Stéphane LORIOT, animateur patrimoine, s.loriot@parc-naturel-chevreuse.fr

Partenaires: Guides de Parc

En savoir plus:

https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/guides-de-parc



ÉVÉNEMENTS

Forum des associations, Semaine alternatives aux pesticides. **Préparation du Congrès des élus du Parc** (reporté 2 fois et annulé en raison de la crise sanotaire). Réalisation de signalétique et support d'exposition.

Réalisation d'ateliers techniques, finalement transformés en webinaire.

Contact : Virginie LE VOT, v.levot@parc-naturel-chevreuse.fr, Pascale CAMUS, p.camus@parc- naturel-chevreuse.fr

AXE TRANSVERSAL CONTINUER D'ÊTRE INNOVANTS ENSEMBLE

CRISE SANITAIRE : LE PARC AUX CÔTÉS DES ACTEURS LOCAUX

SOUTIEN DU PARC AUX PRESTATAIRES TOURISTIQUES



Mise en place d'une information via la newsletter « l'Echo des acteurs touristiques du Parc » sur le Fonds de solidarité, le plan de relance. Réunions avec la Région et le

Comité régional du tourisme afin de réfléchir aux actions à développer à court et moyen terme pour soutenir les professionnels du Tourisme et préparer la reprise de leur activité.

Contribution à l'élaboration d'une charte sanitaire en lien avec le CRT et le PNR du Vexin pour permettre d'assurer de manière sécurisée la reprise des activités de randonnées.

Aide financière attribuée à l'association « Dormir en Vallée de Chevreuse » pour création de leur nouveau site internet : https://www.dormirenvalleedechevreuse.com

Budget: Education Nationale

Partenaires : Adhérents de l'association Dormir en Vallée de Chevreuse

Contacts : Mariannick Dumazeau Chargée de mission Tourisme durable /m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr

AIDE AUX COMMERCES ET ARTISANS EN DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Durant cette période économique très difficile pour les entreprises, le Parc naturel s'est mobilisé pour leur apporter son soutien :

- Transmission des informations sur les aides d'urgence de l'Etat et de la Région ;
- Prise de contacts avec plus d'une centaine d'entrepreneurs pour faire le point sur leur situation et les orienter vers les dispositifs et les partenaires (chambres consulaires, Etat, Région);
- Rédaction d'une note de synthèse sur la situation des entreprises par secteur d'activité avec des propositions d'actions;
- Relais des opérations de collectes participatives et de pré-commandes

Dans ce contexte particulier, le Parc a maintenu son accompagnement en aidant 3 commerçants à lever les subventions de la Région au travers du dispositif du Pacte Rural, pour un montant de 110 00€ cofinançant plus de 500 000€ d'investissement hors taxes. Parallèlement, 4 artisans ont bénéficié d'une subvention pour un montant de 14 000€. Des dérogations ont également été accordées aux entreprises pour reporter leurs investissements.

Budget : 14 000 € fonds d'aides PNR et 110 000 € dispositifs régionaux (dont Pacte Rural)

Partenaires: Région IDF, Préfecture, Chambres consulaires

Contacts: Xavier STEPHAN, Sandrine MISSAKIAN, s.missakian@parc-naturel-chevreuse.fr

ATELIERS WEBINAIRES

En 2020, le Parc a programmé un Congrès à l'attention des nouvelles équipes municipales. Ce congrès devait englober tables-rondes, conférences, marché aux initiatives, visites de terrain et ateliers mais la situation sanitaire n'a pas permis qu'il se tienne. L'équipe du Parc a donc adapté la partie « ateliers » afin de proposer des webinaires en visioconférence sur les sujets suivants :

- Promouvoir un urbanisme durable
- Gérer les espaces publics en s'adaptant au changement climatique
- Favoriser la production et la consommation de produits agricoles locaux
- Relancer et accompagner les commerces et artisans en difficulté
- Développer le solaire photovoltaïque dans votre commune
- Aller vers davantage d'économies et d'autonomie énergétique
- Valoriser et entretenir ses chemins, mettre en place et valoriser

une offre de randonnée

- Sauver et enrichir la biodiversité de ma commune
- Faire vivre le patrimoine de ma commune
- Révéler le territoire par des démarches culturelles ou artistiques

Les premières sessions se sont tenues à partir de novembre (9 webinaires et 116 participants). D'autres seront organisés en 2021.

Budget : Régie PNR

Contacts: Annaïg CALVARIN, chargée d'études Nature Environnement, a.calvarin@parc-naturel-chevreuse.fr et Betty HOUGUET, chargée de mission Energie, b.houguet@parc-naturel-chevreuse.fr.





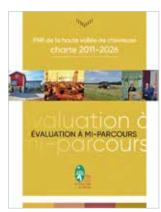
VIE DU PARC ET ÉQUIPEMENTS

ÉVALUATION MI-CHARTE

Depuis 2012, les Parcs naturels régionaux doivent réaliser une évaluation à mi-parcours de la Charte. Elle permet de faire un bilan de ce qui a été accompli ou engagé, d'identifier les réussites et les difficultés rencontrées, d'aider à la détermination de priorités pour la seconde partie de la charte avant l'échéance de la révision en 2026.

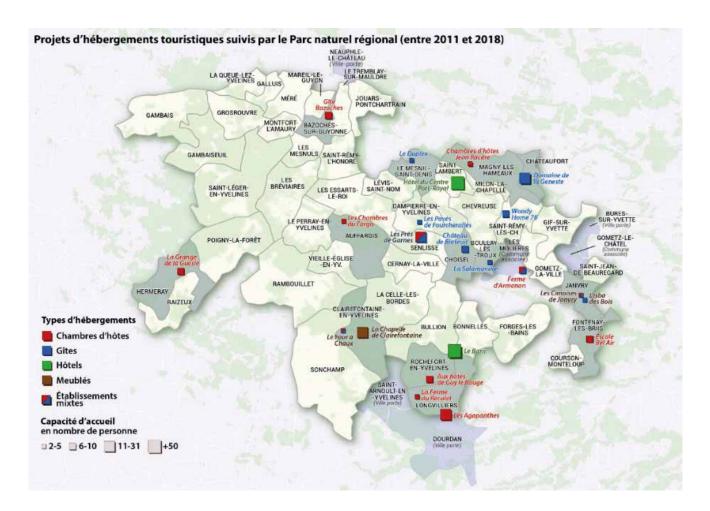
Le défi est grand. Alors que le changement climatique et l'érosion de la biodiversité sont désormais palpables, l'action des Parcs naturels régionaux apparaît encore plus essentielle. Paysages, milieux naturels, faune et flore, énergie, production locale... Notre champ d'action est vaste et s'appuie sur la Charte

qui est la feuille de route du Parc. Qu'avons-nous accompli depuis 2011, pour la première moitié de Charte ?



EXEMPLE MISSION TOURISME

Travail de rédaction pour l'édition du rapport d'évaluation, recensement de données statistiques afin d'illustrer le bilan des hébergements touristiques suivis par la mission tourisme et l'évolution de la fréquentation dans les sites touristiques sur la période 2011-2018.



EXEMPLE MISSION URBANISME

Une analyse fine des documents d'urbanisme des communes a été menée afin de vérifier la compatibilité avec le Plan de Parc. Cette analyse a permis de mettre en avant le fait que les communes ont globalement bien respectées le Plan de Parc. Ainsi, à l'échelle régionale, le Parc est à la fois moins artificialisé que des territoires similaires de grande couronne et affiche une progression de l'artificialisation plus lente.

Objectif stratégique 8 « Préserver l'identité et la diversité des paysages en intégrant la dimension écologique »

Des recensements concernant les aides attribuées pour des approfondissements thématiques dans les PLU, les conseils émis sur les projets d'aménagement ou encore les actions de sensibilisation menées, ont été réalisés.

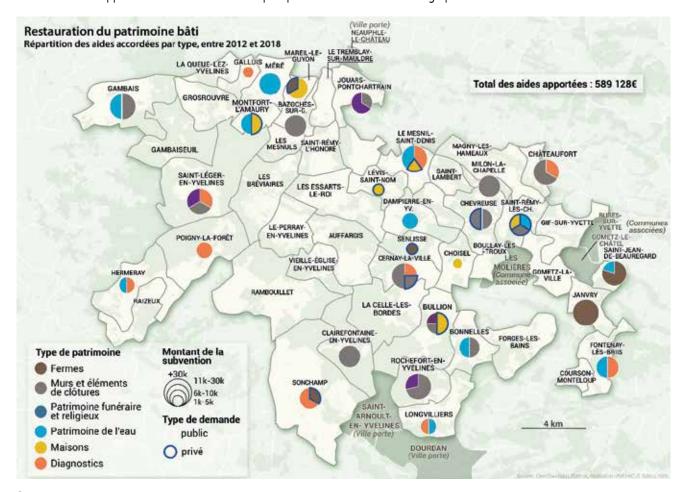
 Objectif stratégique 11 « Favoriser la mixité sociale et la mixité habitats/activités »

Des recensements des expérimentations en faveur de la mixité ont été réalisés (opérations mutualisées, BIMBY, etc.).



EXEMPLE MISSION PATRIMOINE CULTURE

Contribution au rapport d'évaluation à mi-charte qui a permis la réalisation de cartographies.



Contacts: Sandie ALOISI-ROUX, directrice, s.aloisi-roux@parc-naturel-chevreuse.fr

En savoir plus: https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/le-parc-aire-protegee/la-methode/la-charte-et-le-plan-de-parc

VIE DU PARC ET ÉQUIPEMENTS

RENOUVELLEMENT DES INSTANCES

Avec l'arrivée des nouvelles équipes municipales, le syndicat mixte du Parc a dû renouveler ses propres instances. Cela concerne les Bureaux et Comités syndicaux, les Commissions thématiques plénières et restreintes, la Commission d'examen des offres, ainsi que le renouvellement des représentations auprès des organismes partenaires.

En 2020 : 6 Comités et 3 Bureaux syndicaux

28 avril, 17 septembre, 15 octobre, 8 décembre

BUREAUX: 10 février. 17 septembre, 8 décembre



Budget: Régie PNR

En savoir plus: https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/le-parc-aire-protegee/les-instances



VIE DU PARC ET ÉQUIPEMENTS

DÉMATÉRIALISATION COMPTABLE

La transmission des bordereaux à la Trésorerie et plus généralement toute la chaine comptable est dématérialisée depuis novembre 2020. Ce processus permet de réduire considérablement le volume de photocopies, scans et de documents. Cela permet aussi de simplifier les procédures et de réduire les délais notamment grâce à la signature électronique.

Contact : Karine DORMOIS, Responsable finances et ressources humaines, k.dormois@parc-naturel-chevreuse.fr

DÉMÉNAGEMENT

AU FORT ET AU MOULIN! Depuis juillet 2020, l'équipe du Parc est sur 2 sites : le Château de la Madeleine et le Moulin d'Ors







L'année 2020 a été marquée par de nombreuses incertitudes liées aux locaux et à l'emplacement de la Maison du Parc. Le Conseil départemental des Yvelines a mis fin aux conventions d'occupation d'une partie des bâtiments du château de la Madeleine, ce

qui a conduit une partie de l'équipe technique à être déplacée au Moulin d'Ors à Châteaufort. Des travaux y sont prévus courant 2021 afin d'améliorer les conditions d'occupation des agents : aménagement de la Longère avec création d'une cuisine et de bureaux, borne de recharge pour véhicules électriques, équipement en système de sécurité incendie.

Budget: 20 057.82 € (Déménagement 13 560 € / intervention électricien 3 517 € / ménage Ors, BC, châtelet 1 796.90 € / changement serrure 1 183,92 €)

Contacts: Isabelle BEAUVILLARD, Chargée d'études Architecture, i.beauvillard@parc-naturel-chevreuse.fr, Sylvain VASSEUR, responsable technique, s.vasseur@parc-naturel-chevreuse.fr

TÉLÉTRAVAIL

Le télétravail s'est généralisé pour les agents du Parc en 2020, en lien avec les obligations liées à la crise sanitaire. Des achats de PC portables et d'accessoires (écrans, display Link, caques...) ont été effectuées courant 2020 pour que les agents puissent télétravailler dans de bonnes conditions.

Budget : 13 214,11 € TTC

Contact : Frédéric SIX, responsable informatique, f.six@parc-naturel-chevreuse.fr

TRAVAUX DANS LES ÉQUIPEMENTS DU PARC

Le Parc est gestionnaire et/ou propriétaire de sept équipements qui nécessitent régulièrement des travaux d'entretiens et des améliorations. Sur l'année 2020, le Parc a dépensé 23 511.5 € TTC sur l'ensemble de ces équipements soit :

• le Château de la Madeleine à Chevreuse : 7 250 €

• Le Moulin d'Ors à Châteaufort : 347 €

• le site du Petit Moulin à Cernay-la-Ville 0 €

• le gîte d'étape de la Maison de Fer à Dampierre : 885 €

• le Centre d'initiation nature et gîte d'étape de la Maison des Hauts Besnières à la Celle-les-Bordes : 4 127€

• La maison du Tourisme et de l'Ecomobilité à Saint-Rémy-lès-Chevreuse 10 902.5 €

• Un hangar en location à Milon-la-Chapelle : 0€

L'équipe du Parc présente initialement sur trois sites au château de la Madeleine à Chevreuse (Maison de la basse-cour, Châtelet et extension contemporaine) se voit contrainte en 2020 de déménager la moitié de son équipe vers un autre site : Le moulin d'Ors à Châteaufort.

Coût du déménagement : 13 212 € TTC.

Budget : 36 736.5 € TTC

Contact: Anne Dufils

a.dufils@parc-naturel-chevreuse.fr,

et Isabelle Beauvillard

i.beauvillard@parc-naturel-chevreuse.fr

mission Architecture





FIBRE OPTIQUE (FFTH)

Les sites de Chevreuse, Châteaufort (et du Petit Moulin) sont tous reliées depuis fin 2020 avec la fibre optique grand publique (FTTH).

Contact : Frédéric SIX, responsable informatique, f.six@parc-naturel-chevreuse.fr

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Départ de Frédérique ZERAFA, chargée d'études Développement économique, en janvier. Remplacée par Sandrine MISSAKIAN, arrivée en août.

Départ de Laura LECA, en charge de la gestion et de l'animation du Petit Moulin, en mars.

Départ de Julie TISSERONT, chargée de mission Mobilité, en avril. Non remplacée.

Départ de Nicola BARONE, en charge de la gestion et de l'animation du Petit Moulin, en juin.

Départ de Frédéric MADO, contrat d'apprentissage Comptabilité, en juin.

Départ de Karine LEFEBVRE, chargée d'études Hydrologie en décembre. Recrutement en cours.

Départ de Jacques BONNISSEAU, directeur, en décembre.

Dix stagiaires en 2020

Hervé BASTIEN, Coordination projet Se mettre au vert, stage de 6 mois au sein de la mission Patrimoine-Culture

Guillemette LAZIER, Préparation des Journées du patrimoine et organisation du projet les Petits trains du patrimoine, stage de 6 mois au sein de la mission Patrimoine-Culture

Raphael FAURE, actualisation des malles pédagogiques, stage d'un mois au sein de la mission Education à l'Environnement

Virginie LE FLOCH, développement d'un livret pédagogique pour le sentier de Maincourt stage d'un mois et demi au sein de la mission Education à l'Environnement

Karine CHABOT : stage d'observation, proposition d'outils pédagogique pour le CIN, stage d'un mois au sein de la mission Education à l'Environnement

Capucine SIMON, PSE (Paiement pour Services Environnementaux), stage de 5 mois au sein de la mission Agriculture

Léonore DUPOUY-PARENT, appli et portail web rando.pnr, stage de trois mois au sein de la mission Tourisme

Marianne MILLIET TREBOUX, observatoire de la flore d'affinité montagnarde, stage de 6 mois au sein de la mission Nature Environnement

HERBIN Vladimir et GUYON Ariane, stagiaires d'observation niveau 3ème, stages d'une semaine.







VIE DU PARC ET ÉQUIPEMENTS





01 30 52 09 09





Nolwenn Manouvrier Secrétariat Documentation n manouvrier@parc-naturel-chevreuse.tr



Frédéric Six Informatique f.six@parc-naturel-chevreuse.fr



Sylvain Vasseur Régisseur s. vasseur@parc-naturel-chevreuse.fr



Ghislaine Bernardet accueil@paro-naturel-chevrouse.fr

LA FABRIK DU TERRITOIRE

TOURISME









LIAISONS DOUCES



Clarisse Blanchard

c blanchard@parc-naturel-chevreuse.fr











Baptiste Perrin b.perrin@parc-naturel-chevreuse.fr











Sophie Dransart s dransart@parc-naturel-chevreuse.fr



Frédéric Pouzergues



ANIMATION Virginie Le Vot



f.pouzergues@parc-naturel-chevreuse.fr



Pascale Camus



Amandine Robinet A.robinet@parc-naturel-chevreuse.fr



Cindy Gaudin c.gaudin@parc-naturel-chevreuse.fr



p.camus@parc-naturel-chevreuse fr





Jean-Eric Huel Gardien, centre des Hauts-Besnières je jhuel@parc-naturel-chevreuse fr



Stéphane Loriot s loriot@parc-naturel-chevreuse.fr

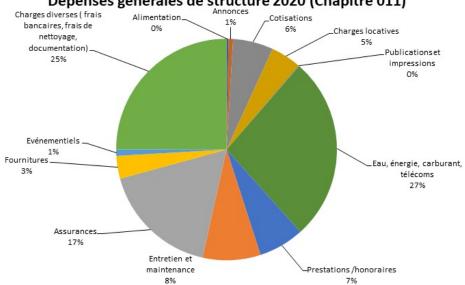
VIE DU PARC ET ÉQUIPEMENTS

BUDGET

La transmission des bordereaux à la Trésorerie et plus généralement toute la chaine comptable est dématérialisée depuis novembre 2020. Ce processus permet de réduire considérablement le volume de photocopies, scans et de documents. Cela permet aussi de simplifier les procédures et de réduire les délais notamment grâce à la signature électronique.

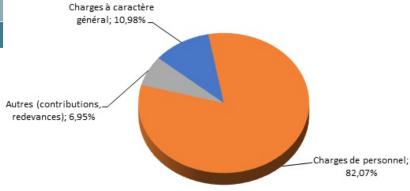
Nature de dépenses	Montant	Taux
Alimentation	721,32	0,28%
Annonces	1 728,00	0,67%
Cotisations	15 353,00	5,92%
Charges locatives	11 627,38	4,48%
Publications et impressions	208,80	0,08%
Eau, énergie, carburant, télécoms	69 901,70	26,94%
Prestations /honoraires	17 294,03	6,66%
Entretien et maintenance	21 996,44	8,48%
Assurances	44 786,09	17,26%
Fournitures	8 652,09	3,33%
Evénementiels	2 461,41	0,95%
Charges diverses (frais bancaires, frais de nettoyage, documenta- tion)	64 785,94	24,96%
	259 516,20	100,00%

Dépenses générales de structure 2020 (Chapitre 011)



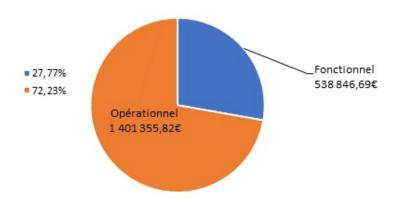
Charges à caractère général	10,98%	259 516,20
Charges de personnel	82,07%	1 940 202,51
Autres (contributions, redevances)	6,95%	164 230,50
	100,00%	2 363 949,21

Répartition des dépenses de structure 2020

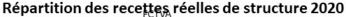


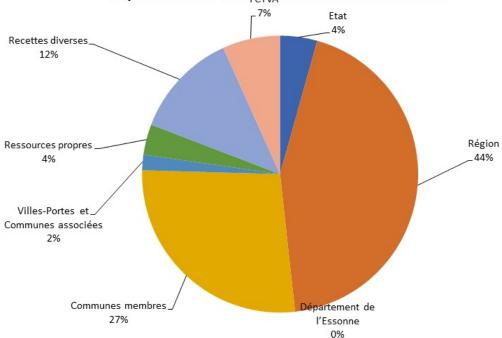
Dépenses (chapitre 012)

Charges de personnel fonctionnel Charges de personnel opérationnel



Etat	100 000,00 €		
Région	1 010 141,00 €		
Département de l'Essonne	- €		
Communes membres	625 070,17 €		
Villes-Portes et Communes associées	41 579,79 €		
Ressources propres	82 000,00 €		
Recettes diverses	286 000,00 €		





AIDES ATTRIBUÉES

Les Commissions thématiques restreintes se réunissent régulièrement pour étudier des subventions demandées dans le cadre du Guide des Aides du Parc. Voir la liste des aides attribuées en 2020, intégration du tableau. En 2020, 358 900 euros ont été attribués à des communes, des intercommunalités, des particuliers, des entreprises, des agriculteurs, des associations, des écoles afin d'accompagner les projets du territoire.

VIE DU PARC ET ÉQUIPEMENTS

Commissions	Date BS / CS	Titre	Bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Montant
Agriculture	10 février	Plantation de haies sur le Plateau de Saclay	Terre et Cité	Association	2 000,00 €
Agriculture	15 octobre	Plantation haie	Propriétaire commune de Bullion	Particulier	2 400,00 €
Agriculture	15 octobre	Reconstruction d'un tunnel d'abri pour les brebis	Ferme de la Grand'Maison, Chevreuse	Agriculteur	5 104,00 €
Agriculture	8 décembre	Accompagnement chantiers fermes Lafouasse et Armenon	Agrof'Ile	Association	7 305,00 €
Agriculture	8 décembre	Plantation arbres et haies	Ferme d'Armenon	Agriculteur	6 536,00 €
Agriculture	8 décembre	Clôtures équestre	Agriculteur Saint-Lambert-des-Bois	Agriculteur	7 328,40 €
Agriculture	8 décembre	Clôture bovin	Ferme des Néfliers	Agriculteur	7 500,00 €
Agriculture	8 décembre	Bardage bois	Ferme des Alouettes, Grosrouvre	Agriculteur	7 328,00 €
Agriculture	8 décembre	Bardage bois	Ferme de la Grand'Maison, Chevreuse	Agriculteur	3 485,00 €
Culture	28 avril	Festival Les Journées Ravel	Les Journées Ravel	Association	8 000,00 €
Culture	28 avril	Parcours d'Artistes	Hélium	Association	2 500,00 €
Culture	8 décembre	Festival Les Journées Ravel (frais engagé - cf aide du 28 avril)	Les Journées Ravel	Association	3 535,00 €
Culture	8 décembre	La Ronde, création en territoire	L'Air Libre / Les Fugaces	Association	5 000,00 €
	10 février	Participation Salon des Métiers d'Art	Guillaume BRETON	Artisan	206,00 €
Dylpmnt économique	10 février	Organisation Salon des Métiers d'Art	AAArt	Association	2 500,00 €
	3 mars	Véhicule fourgon	Menuiserie Boulé, La Celle-les-Bordes	Entreprise	3 768,60 €
-	3 mars			Entreprise	3 586,00 €
	3 mars	Véhicule fourgon Collecte de financement participatif	Electricien, Auffargis	Entreprise	1 280,00 €
Dylpmnt économique		Collecte de financement participatif	ZILOA, Le Mesnil-Saint-Denis		
	28 avril	Outillage, matériel de transport, matériel informatique	Morlon couverture	Entreprise	4 000,00 €
	28 avril	Collecte de financement participatif	L'Alchimiste	Entreprise	600,00€
	15 octobre	Ateliers collaboratifs de réparation d'objets du quotidien	Répar'Tout	Association	3 000,00 €
	8 décembre	Matériel, mobilier, aménagement	Artisan d'art à Chevreuse	Artisan	2 584,00 €
	8 décembre	Frais de création d'une société	SCIC La Grande Ourse, apiculteur à Magny-L-H	Entreprise	800,00€
	8 décembre	Collecte de financement participatif	Auberge de Choisel	Entreprise	640,00 €
Education	10 février	Projet jardinage	Collège Saint-Simon, Jouars-Pontchartrain	Ecole	363,24 €
Education	10 février	Projet jardinage	Ecole maternelle Clos Martin, Auffargis	Ecole	500,00€
Education	10 février	Projet Hôtel à insectes et jardinage	Collège Les Goussons, Gif-sur-Yvette	Ecole	692,22 €
Energie	10 février	Conseil en énergie partagée phase 2	Rochefort-en-Yvelines	Collectivité	3 000,00 €
Energie	10 février	Conseil en énergie partagée phase 2	Saint-Léger-en-Yvelines	Collectivité	908,75 €
Energie	10 février	Isolation des combles du centre de loisires	Magny-les-Hameaux	Collectivité	12 000,00 €
Energie	3 mars	Pollution lumineuse	Sonchamp	Collectivité	950,04 €
Energie	3 mars	Rénovation énergétique école Louise Weiss	Magny-les-Hameaux	Collectivité	12 000,00 €
Energie	8 décembre	Panneaux toiture des écoles	Cernay-la-Ville	Collectivité	12 000,00 €
Energie	8 décembre	Rénovation lanternes	Le Mesnil-Saint-Denis	Collectivité	8 000,00 €
Energie	8 décembre	Isolation laine de bois	Chambre d'hôtes à Choisel	Particulier	4 966,00 €
Environnement	10 février	Protection, valorisation et animation du Domaine d'Ors	Châteaufort	Collectivité	11 331,60 €
Environnement	10 février	Signalétique Réserve Ors	Châteaufort	Collectivité	12 000,00 €
Environnement	8 décembre	Protection, valorisation et animation du Domaine d'Ors	Châteaufort	Collectivité	12 179,00 €
Environnement	8 décembre	Acquisition d'une tour à Hirondelles	Cernay-la-Ville	Collectivité	9 600,00 €
Environnement	8 décembre	Restauration écologique d'une mare	Habitant de Chevreuse	Particulier	3 840,00 €
Environnement	8 décembre	Plantation d'arbres fruitiers	Ferme des Alouettes, Grosrouvre	Agriculteur	2 246,56 €
Environnement	8 décembre	Plantation d'un alignement d'arbres	Saint-Léger-en-Yvelines	Collectivité	1 752,00 €
Mobilité	28 avril	Installation d'une borne de recharge de véhicules électriques	Communauté de communes du Pays de Limours	Collectivité	14 092,00 €
Mobilité	3 mars	Acquisition de 20 appuis vélos	Bonnelles	Collectivité	1 405,00 €
Mobilité	8 décembre	Installation de quatre bornes de recharge de véhicules électriques	Communauté de communes du Pays de Limours	Collectivité	4 710,00 €
Mobilité	8 décembre	Acquisition de 25 appuis vélos	Auffargis	Collectivité	1 580,00 €
Patrimoine	10 février	Restauration d'un bâtiment des Bergeries du Château de Belleville	Gif-sur-Yvette	Collectivité	23 000,00 €
Patrimoine	8 décembre	Restauration de la toiture de la Petite Ferme	Janvry	Collectivité	23 000,00 €
Patrimoine	8 décembre	Restauration de la toiture d'une maison de bourg	Habitant de Montfort l'Amaury	Particulier	5 000,00 €
Patrimoine	8 décembre	Restauration de l'enduit et de la toiture d'une maison rurale	Habitant de Mareil-le-Guyon	Particulier	5 000,00 €
Patrimoine	8 décembre	Retsauration de la toiture du logis de la Ferme des Mousseaux	Habitant de Jouars-Pontchartrain	Particulier	15 030,24 €
Patrimoine	8 décembre	Restauration et restitution des enduits et modénatures en plâtre, chapelle de la Ferme d'Ithe	APSAD	Association	2 000,00 €
Paysage	10 février	Travaux d'aménagements paysagers RAM	Le Mesnil-Saint-Denis	Collectivité	15 000,00 €
Paysage	8 décembre	Etude pour la requalifaction écologique et paysagère des Serres de Beaudreville	SCI des Serres de Beaudreville	Entreprise	4 768,94 €
Tourisme -	15 octobre	Restauration du chemin de Bellepanne	Communauté de communes de la Vallée de	Collectivité	45 000,00 €
Liaisons douces	2.02.0	2000	Chevreuse		





















